

# L'assassinat de Thomas SANKARA, Président du BURKINA FASO, le 15 octobre 1987: Causes et conséquences

de  
**Jean Brial**

## Sommaire

<b>Introduction</b> .....
<b>Première partie</b> : la Haute Volta avant le coup d'état du 4/8/1983.....
Chapitre I: ambiant social, nature des pouvoirs locaux, leurs rémanences.....
Chapitre II: Depuis la conquête jusqu'au 4/8/1983.....
<i>Section 1</i> : De la colonisation à l'indépendance.....
<i>Section 2</i> : De l'indépendance au coup d'état du 4/8/1983.....
<b>Deuxième partie</b> : Thomas SANKARA, Président du Conseil National de la Révolution (CNR) du 4 Août 1983 au 15 Octobre 1987.....
Chapitre 1: Thomas SANKARA: son portrait, son programme politique.....
<i>Section 1</i> : Ebauche d'un portrait de Thomas SANKARA.....
<i>Section 2</i> : Son programme politique.....
Chapitre 2: L'action de Thomas SANKARA.....
<i>Section 1</i> : L'action de Thomas SANKARA.....
<i>Section 2</i> : La montée des mécontentements.....
<i>Section 3</i> : La montée des tensions au sein du CNR .....
<i>Section 4</i> : L'assassinat du 15 Octobre 1987.....
<b>Troisième partie</b> : Les conséquences du 15/10/1987.....
Chapitre 1: Le Front Populaire du 15/10/1987 au 02/06/1991.....
Chapitre 2: La nature du pouvoir présidentiel, sa pratique dans la vie sociale et politique du Burkina Faso de 1991 à 2000.....
<i>Section 1</i> : La nature du pouvoir présidentiel.....
<i>Section 2</i> : Sa pratique.....

<b>Conclusion</b>	.....
<b>Bibliographie</b>	.....
<b>Annexes</b>	.....

## **Abréviations utilisées**

<b>ATS</b>	Administration Territoriale et Sécurité
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CCSA</b>	Conseil Supérieur du Sport en Afrique
<b>CDP</b>	Congrès pour la Démocratie et le Progrès
<b>CDR</b>	Comité de Défense de la Révolution
<b>CMRPN</b>	Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National
<b>CNR</b>	Conseil national de la Révolution
<b>CSB</b>	Confédération Syndicale Burkinabé
<b>CSP</b>	Conseil de Salut du Peuple
<b>DOP</b>	Discours d'Orientation Politique
<b>EPI</b>	Effort Populaire d'Investissement
<b>FIMATS</b>	Force d'Intervention du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité
<b>GCB</b>	Groupement Communiste Burkinabé
<b>LIPAD</b>	Ligue Patriotique pour le Développement
<b>MATS</b>	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité
<b>MLN</b>	Mouvement de Libération Nationale
<b>MNR</b>	Mouvement National pour le Renouveau
<b>ODP-MT</b>	Organisation pour la Démocratie Populaire – Mouvement du Travail
<b>OMR</b>	Organisation Militaire Révolutionnaire
<b>OUA</b>	Organisation de l'Unité Africaine
<b>PAI</b>	Parti Africain de l'Indépendance
<b>PCRV</b>	Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque
<b>PRA</b>	Parti de Regroupement Africain
<b>PUH</b>	Permis Urbain d'Habiter
<b>RDA</b>	Rassemblement Démocratique Africain
<b>RDP</b>	Révolution Démocratique et Populaire
<b>SBM</b>	Syndicat Burkinabé des Magistrats
<b>SGN/CDR</b>	Secrétaire Général des CDR

<b>TPR</b>	Tribunal populaire de la Révolution
<b>UCB</b>	Union Communiste Burkinabé
<b>UFB</b>	Union des Femmes Burkinabé
<b>ULC-R</b>	Union de Lutte Communiste Reconstruite

## INTRODUCTION

Le 15 Octobre 1987 le Capitaine Thomas SANKARA, jeune et charismatique président du Burkina Faso était assassiné.

17 ans plus tard le souvenir de celui qui suscita l'espoir d'une nouvelle société demeure extrêmement vivace, notamment auprès de la jeunesse africaine.

Dès son arrivée sur la scène politique le 9 septembre 1981 en tant que secrétaire d'État à l'information puis le 10 janvier 1983 comme premier ministre, Thomas SANKARA par ses attaques contre la corruption, la netteté de ses positions anticolonialistes, son nationalisme sourcilleux, s'était attiré la sympathie populaire, en particulier celle des jeunes.

Son aplomb joint à son éloquence torrentielle, ses prises de position en faveur des pays les plus pauvres, la fougue de son engagement révolutionnaire, en contribuant à construire l'image d'un jeune chef d'état visionnaire, débordant d'énergie comme de projets, lui avait valu une aura certaine sur la scène internationale, notamment après son intervention à la tribune de l'ONU le 4 octobre 1985<sup>1</sup>.

Il ne cachait pas son engagement marxiste et proclamait sa sympathie pour les états dits progressistes et notamment la Corée du Nord, Cuba, et la Libye.

C'est donc une figure reconnue dans le monde, à la fois populaire mais controversée, qui disparaissait tragiquement dans l'après-midi du 15 octobre 1987 donnant naissance au mythe SANKARA lequel suscite encore aujourd'hui, comme nous avons pu le constater sur Internet, des déclarations passionnées et des promesses de vengeance.

La personnalité de Thomas SANKARA comme sa tentative de rupture avec les modalités de gouvernance généralement pratiquées en Afrique occidentale francophone donnent au

---

<sup>1</sup> Le discours de Thomas SANKARA à l'ONU se trouve en Annexe sous le N° I

personnage une envergure historique, le tragique de sa disparition une dimension mythique : il y a désormais là-bas l'avant et l'après SANKARA.

Notre mémoire tente de cerner les causes et les conséquences d'un événement qui, derrière l'apparence, banalisée par les médias, d'un fait divers sanglant, porte en lui tous les handicaps mais aussi tous les espoirs des anciennes colonies françaises dont l'indépendance remonte à moins d'un demi siècle.

Nous avons rencontré dans cette étude un entrelacement complexe d'éléments spécifiquement africains comme le droit coutumier, le culte des ancêtres, l'animisme, et d'éléments franco européens comme le transfert juridique (qu'il soit forcé, accepté ou recherché) ou la religion chrétienne ; c'est pourquoi nous avons choisi de confier à la chronologie la logique de l'exposé de notre recherche.

Dans une première partie nous procéderons donc à un état des lieux du contexte social et politique qui préexistait à l'arrivée au pouvoir de Thomas SANKARA.

Une deuxième partie portera sur sa personne, son programme politique, les actions qui en ont découlé, les oppositions qu'elles ont suscitées et la fin tragique qui en est résultée.

Une troisième partie abordera les conséquences de cette disparition avec l'arrivée au pouvoir de Blaise CAMPAORE et l'évolution de la politique gouvernementale.

Le territoire sur lequel se sont déroulés les événements qui nous intéressent s'est appelé Haute Volta jusqu'au 4 Août 1984 avant de devenir le Burkina Faso (Pays des hommes intègres) ; en conséquence, dans les pages qui suivent, nous utilisons ces deux noms en fonction de la date des événements considérés.

## **Première partie**

### **La Haute Volta avant le 4 Août 1983**

Dans cette première partie nous embrassons une période d'une centaine d'années qui s'étend de la conquête de la Haute Volta, dans la dernière décennie du 19ème siècle, jusqu'aux événements du 4 Août 1983.

Après avoir situé brièvement la Haute Volta (chapitre I), nous tentons de décrire les points particuliers qui, de notre point de vue, marquent la société voltaïque, à savoir son grand nombre d'ethnies, le recours à une langue étrangère (le français) comme langage véhiculaire, la nature des pouvoirs coutumiers et la puissance de la tradition.

Nous abordons ensuite l'Histoire sociale et politique de la Haute Volta depuis la période coloniale jusqu'aux événements du 4 Août 1983 (chapitre II).

## **Chapitre I**

### **Ambiant social, nature des pouvoirs locaux, leurs rémanences.**

La Haute Volta, région continentale sud sahélienne de 274.200 Km<sup>2</sup> enclavée dans une boucle du fleuve Niger, est l'un des états les plus pauvres du monde mais l'un des plus peuplés de l'Afrique de l'ouest avec plus de 11 millions d'habitants.

Cette population, essentiellement rurale (85%), se répartit en une soixantaine d'ethnies ; les plus importantes en nombre sont les Mossi qui sont majoritaires (50%) au centre, au Nord les Peuls (8%), à l'Est les Gourmantchés (7%), au Sud les Gourounsis (6%) et les Bissas (3%), au Sud-ouest les Lobis (3%), les Sénoufos (2%), les Samos (2%), à l'Est les Bobos (2%).

Cette diversité évoque immédiatement les graves affrontements ethniques que connaît le continent africain ; il n'en est rien en Haute Volta où ce genre de problème s'est généralement limité à de simples velléités.

Cette coexistence pacifique entre ethnies a même résisté aux pressions de la vie politique.

Appartenir à la forte majorité Mossi ne constitue certes pas un handicap pour l'homme politique Burkinabé (Blaise Campaoré, l'actuel président est Mossi), pas plus qu'elle n'assure un avantage déterminant (le président Sangoulé LAMIZANA était Samo).

Il est d'ailleurs symptomatique de constater que nombre d'écrivains politiques Burkinabé négligent de signaler l'origine ethnique des personnages qu'ils évoquent.

L'histoire des Mossi, fortement majoritaires, apporte, nous semble-t-il, un début d'explication à cette absence de tensions ; leur implantation et leur croissance sur le territoire voltaïque se sont réalisées principalement sur la base d'unions avec des indigènes, ainsi aucune des ethnies n'est authentiquement pure, le métissage ayant été la nécessaire condition de l'expansion.

D'ailleurs, la légende de l'origine de l'empire Mossi illustre ce phénomène : la fille du roi Mossi de Tenkodogo ayant perdu le contrôle de son cheval tombe dans la brousse et se blesse ; recueillie et soignée par un habitant des lieux, d'une ethnique différente, elle lui donnera un fils, Ouédraogo (l'étalon), qui sera le fondateur de l'empire.

Mais la véritable soupape qui a permis d'éviter les conflits interethniques réside dans une coutume très vivace ici : la parenté à plaisanterie, que nous allons évoquer rapidement.

Le phénomène consiste en une approche positive de l'altérité, considérée comme un enrichissement au lieu d'être le ressort classique de l'intolérance.

Cette attitude, « fonctionne d'une manière explicite et consciente, comme une procédure d'accueil et d'harmonisation des différences par le moyen de l'intégration réciproque et permet ainsi de faire de l'étranger, de l'autre, un parent. La parenté à plaisanterie est alors ce jeu social de l'accueil de l'autre et doit être comprise comme une sorte de mécanisme culturel qui interdit de penser l'altérité comme une menace mais au contraire comme une invite à « apprivoiser » l'autre en plaisantant..... La parenté à plaisanterie joue entre les ethnies ou entre des noms patronymiques et exige que deux individus appartenant à des ethnies parentes par plaisanterie se taquinent systématiquement, s'accusant mutuellement de tous les travers, mais dans une ambiance de fête, de rires et de complicité »<sup>2</sup>.

Il y ainsi dans la parenté à plaisanterie une fonction sociale cathartique qui permet aux individus de canaliser leurs instincts belliqueux : on joue le conflit pour l'éviter. Amadé Badini<sup>3</sup> va même beaucoup plus loin estimant « qu'il existe des liens de parenté à plaisanterie entre les Peuls et les Bobo, les Bissas et les Gourounsi, les Bissa et les Sana (pl.de Samo), les Mossi du Yatenga et les Gourmantché, les Mossi et les Dagara-Lobi, ... et l'on pourrait, en allongeant la liste, reconstituer la chaîne unique dans laquelle chacune d'elles trouverait harmonieusement sa place à l'intérieur d'un système social unique ou unifié. A priori, on pourrait même dire que cette chaîne serait la nouvelle base de la nation dès lors qu'elle installe entre plusieurs ethnies, apparemment et originellement différentes, parfois géographiquement éloignées les unes des autres, (Yatenga- Pays Gourmantché) comme un sentiment d'unités parentales ».

---

<sup>2</sup> *Le Burkina entre révolution et démocratie*.René OTAYEK, Filiga Michel SAWADOGO, Jean Pierre GUINGANE. KARTHALA. P.109, 110,111.contribution d'Amadé BADINI au colloque tenu en Juillet 1994 à l'institut d'études politiques de Bordeaux, co-organisé par le Centre d'Etudes d'Afrique Noire et l'Université de Ouagadougou sur le thème: dix ans de changements politiques et sociaux au Burkina Faso.

<sup>3</sup> Amadé Badini est ethnologue à l'Institut de recherches en Sciences Sociales et Humaines de Ouagadougou

A cette mosaïque d'ethnies correspondent autant de dialectes ; il apparaît donc qu'en introduisant une langue certes étrangère mais susceptible de devenir commune, le colonisateur a pu contribuer à une amélioration de la communication interethnique.

La cohésion d'une société et par là, l'émergence d'une conscience nationale, matériaux premiers de l'action politique, se fondent pour partie sur un support linguistique partagé ; c'est bien là l'une des raisons des ordonnances de Louis XIV imposant le français dans chaque province du royaume, particulièrement en Roussillon après le Traité des Pyrénées du 7 Novembre 1659.

En Haute Volta, bien loin de la Bidassoa et de l'île aux faisans, la même problématique rencontre la même tentative de solution puisque dans l'article 35 de la dernière constitution Burkinabé en date du 2 Juin 1991 le français reste la langue officielle de l'état.

Cependant 20% seulement de la population peut être considérée comme véritablement francophone même si une partie largement plus importante comprend le français bien qu'elle le pratique peu; d'où l'assertion de Louis Jean CALVET : " La colonisation n'a pas introduit le français en Afrique (au sens où les peuples africains colonisés par la France parleraient français), elle a simplement mis en place une minorité francophone qui gouverne et impose sa loi à une majorité non francophone."<sup>4</sup>

Le peuple Burkinabé est l'héritier d'une histoire aussi riche qu'ancienne qui a marqué son ambiant psychosociologique, son inconscient archaïque suivant la terminologie de C.G. Jung ; les diverses traditions, soit proprement ethniques comme les rites, soit plus largement répandues comme le droit de la terre, le pouvoir des anciens, celui des lignages, y sont toujours vivaces.

Nous devons évoquer, sous un angle anthropologique, cet élément qui éclairera, en partie, les causes que nous recherchons.

Durant la période précoloniale ce pays a vu la cohabitation de sociétés aétatiques ou à pouvoir politique diffus<sup>5</sup> et de véritables royaumes à la hiérarchie organisée, au pouvoir politique institutionnalisé. Dans les premières, l'absence d'un pouvoir centralisé s'accompagnait de mécanismes qui s'avéraient suffisants pour assurer la permanence du groupe marqué par sa structure égalitaire ; la survie passait par la chasse, la cueillette et une agriculture peu développée ; l'autosuffisance était le but poursuivi bien avant d'espérer

---

<sup>4</sup> Louis Jean CALVET. *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*. Paris, Payot, édition de 1979.

<sup>5</sup> Cours d'anthropologie politique du Professeur Albert Lourde, Doyen de la Faculté Internationale des Droits des pays d'Afrique Francophone. DEA 2003/2004.

la constitution aléatoire de réserves ce qui, en évitant les différences notables d'avoirs, empêchait l'apparition d'un clivage de classes. Néanmoins il existait, dans ces sociétés composées de familles ou de petits villages disséminés sur un territoire donné, une organisation à forte connotation gérontocratique et dont les valeurs premières se fondaient sur la famille, la parenté, le lignage, le respect de la coutume.

La soumission à cet ordre politique résidait dans la certitude d'une réciprocité qui constituait le ciment de la cohésion sociale, de l'harmonie au sein du groupe.

Pour ce qui est des sociétés où régnait un pouvoir politique institutionnalisé l'empire Mogho (ou Mossé, ou Mossi) constitue un bon exemple. D'après la tradition orale il serait apparu vers le XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>; situé au centre du Burkina Faso actuel, il était composé de quatre royaumes : le Tenkodogo, le Fada, le Yatenga et celui de Ouagadougou.

L'empire variera peu dans sa configuration géographique jusqu'à l'arrivée du colonisateur en 1896.

Au sommet de la hiérarchie se trouvait le Moro Naba, dépositaire du pouvoir et symbole de l'unité de l'empire; les classes dominantes étaient constituées par les membres de la famille patriarcale de l'empereur et par les ministres, d'extraction plus modeste, qui conseillaient le monarque et faisaient exécuter ses décisions.

Les paysans, les artisans (notamment les forgerons) étaient placés au bas de l'échelle sociale ; plus bas encore se trouvaient les captifs de guerre ou esclaves.

L'autorité du Moro Naba n'était pas contestée mais il devait obéir à la coutume qui restait une épine dorsale de l'organisation de cette société ; en effet "ses décisions ne sont pas prises selon sa volonté et moins encore selon sa fantaisie ou son bon plaisir...il est l'esclave de la loi et de la coutume dont le respect, au dire des anciens a assuré la vie et la gloire du pays. Toute sa vie est réglée par la coutume"<sup>7</sup>.

De nos jours encore l'influence du Moro Naba reste considérable en raison notamment des pouvoirs occultes qui lui sont prêtés.

A ce sujet, le professeur Albert LOURDE, Doyen de la FIDAF à Perpignan, nous rapporte, sur les dires de témoins dignes de foi, que Thomas SANKARA peu après son accession au

---

<sup>6</sup> Capitaine Arsène YE. *Profil Politique de la Haute Volta Coloniale et Néocoloniale*. p.26, 27. Publié par le Secrétariat Général des Comités de Défense de la Révolution. Imprimerie du Centre. Ouagadougou.

<sup>7</sup> Capitaine Arsène YE. op.cit. p. 27

pouvoir avait ordonné de faire couper l'eau et l'électricité au "palais" du Moro Naba ; en effet ce dernier, en vertu d'avantages acquis validés par l'usage, ne payait pas les factures de ces fournitures ; or il s'avéra que tous les personnels qui avaient été vigoureusement contraints d'effectuer ces opérations à leur corps défendant, trouvèrent la mort par accidents ou maladies dans l'année qui suivit leur intervention.

Lors d'une rencontre dans ses bureaux, le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'état, Monsieur Lassané SAWADOGO, nous signale que l'un de ses proches adjoints, qui vient d'être nommé Tansoba (chef des guerriers) par le Moro Naba, ne vient plus travailler au ministère bien qu'il continue de percevoir son salaire. L'embarras du ministre est grand : impossibilité de licencier sans offenser gravement le Moro Naba, obligation d'agir pour éviter l'épidémie d'absentéisme que susciterait une absence de sanction.

A propos de la puissance toujours actuelle de la coutume, le même ministre nous indique qu'il y a quelques mois à peine, deux jeunes hommes furent tués à coups de gourdins par les gardes du roi du Yatenga parce qu'ils avaient surpris le monarque alors qu'il effectuait sa retraite traditionnelle en un lieu isolé où, selon l'usage, nul ne peut porter le regard sur lui : la question restait toujours pendante de l'application ou non du code pénal, la qualification des faits faisant problème.

Nous terminerons ce rapide survol de l'ambiant psychosociologique local en examinant tout aussi brièvement la place des religions monothéistes "importées".

Le sentiment du sacré comme nous venons de le voir est présent dans toute l'Afrique noire car c'est l'une des composantes du pouvoir quelle que soit la forme sous laquelle ce dernier se présente, « si ces sociétés (africaines) sont très variées dans leur forme, le pouvoir quant à lui y a une caractéristique fondamentale : la sacralité qui imprègne la vie de l'homme africain, la pénètre, la conditionne même. Elle fait partie de l'ordre général du monde. Car, contrairement à la théologie chrétienne ou à l'islam, les croyances des sociétés africaines traditionnelles enseignent qu'aussitôt que quelqu'un meurt il va dans un autre monde et vit là, dans la même dignité, avec les mêmes honneurs qu'ici-bas, et que tout ce que ses parents sacrifient après sa mort lui est rendu dans l'autre monde. Cette croyance en la survie des morts dans l'au-delà, est à la base de la notion d'ancêtres sur laquelle est fondée toute la conception juridique des sociétés africaines<sup>8</sup> ».

---

<sup>8</sup> Maurice KAMTO. *Pouvoir et Droit en Afrique Noire*. p. 71. Librairie Générale de Droit et Jurisprudence. Paris, 1987.

Cette sensibilité à l'existence d'un au-delà a facilité la pénétration de l'islam et bien plus tard de la religion chrétienne même si des actions coercitives ont été parfois nécessaires à la diffusion de la bonne parole monothéiste.

Cependant les deux religions perdront de leur aspect originel car elles subiront une adaptation au milieu ; en effet les africains sauront instaurer une sorte de syncrétisme entre leurs croyances ancestrales et les nouveaux dogmes.

L'inconscient collectif, nourri par des siècles de pratiques animistes, est donc resté bien présent sous la pellicule de la religion nouvelle.

Nous avons recueilli plusieurs témoignages qui vont dans ce sens; nous nous limiterons ici à celui de Mme Anne Carchano qui tient à Perpignan un petit magasin d'art africain.

Mme Carchano est d'origine camerounaise, c'est une catholique fervente qui voue à la Vierge Marie une dévotion particulière ; elle trouve dans sa foi la force de rester sereine et de faire face à tous les problèmes matériels qui l'assailgent; nous en avons personnellement fait le constat.

Nous lui avons parlé de nos recherches sur Thomas SANKARA, qu'elle aurait bien connu et pour lequel elle garde une affection toujours vive. Mme Carchano jure ses grands dieux que s'il a pu être abattu c'est parce qu'il ne portait pas ses gris-gris anti-balles ; en effet, ces derniers sont tellement efficaces pour empêcher la pénétration du métal dans le corps, qu'ils vont jusqu'à empêcher, nous a-t-elle affirmé, celui qui les porte de recevoir une injection hypodermique, "l'aiguille ne rentrerait pas" !

## **Chapitre II**

### **Depuis la conquête jusqu'au 4 Août 1983**

Dans ce chapitre nous considérons l'Histoire sociale et politique de la Haute Volta en distinguant la période coloniale jusqu'à l'indépendance, le 5 Août 1960 (section 1), puis celle qui, de cette date, s'étend jusqu'aux événements du 4 Août 1983 ( section 2).

#### **Section 1 : De la colonisation à l'indépendance.**

Sur la période considérée ( une soixantaine d'années ) deux époques nous apparaissent dont nous situons la charnière au niveau de la Conférence de Brazzaville en 1944 ; la première débute par l'arrivée des conquérants et se poursuit par l'évocation de l'influence de l'administration coloniale sur les autorités locales ( y compris sur l'existence de la Haute Volta qui disparaît de la carte de l'Afrique Occidentale Française en 1932 pour y retrouver sa place en 1947 [\(§1\)](#)). La seconde, en aval de la conférence de Brazzaville, se poursuit jusqu'au 5 Août 1960, date de l'indépendance ; elle porte donc sur la fin de l'époque coloniale et l'apparition du multipartisme et celle des syndicats [\(§2\)](#).

#### ***§ 1 : de la conquête à la Conférence de Brazzaville.***

Ce n'est qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que les premiers européens apparurent au Burkina Faso ; il s'agissait d'explorateurs, accueillis pacifiquement le plus souvent; les conquérants militaires français leur succédèrent fin XIX<sup>e</sup> début XX<sup>e</sup> siècle.

Une stratégie bien rodée, un armement notamment supérieur, permirent aux "pacificateurs" de vaincre les résistances vives mais peu organisées qu'ils rencontrèrent.

La colonne française Voulet-Chanoine prend Ouagadougou, capitale de l'empire, et peu de temps après soumettra tout le Mogho. Ces 2 militaires, dont la cruauté et les exactions sont tristement célèbres, furent signataires du traité de paix et de protectorat entre la France et le Mogho le 20 Septembre 1897<sup>9</sup>.

En 1919 le pays devint le territoire militaire de Haute Volta ou colonie de Haute Volta.

---

<sup>9</sup> Capitaine Arsène YE. op. cit p. 31

La présence française ne sera jamais massive mais le colonisateur avait mis en place des schémas d'organisation de la société locale sur le modèle français, en substitution ou en complément de ceux qui préexistaient originellement.

La colonie était divisée en circonscriptions administratives : deux communes mixtes, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, chacune dirigée par un administrateur des colonies assisté d'une commission municipale composée à égalité de notables citoyens français et de notables sujets français<sup>10</sup>. La colonie était également constituée de onze "cercles" dirigés par des "commandants" (pas forcément militaires) ou chefs de cercle; ces unités administratives regroupaient des "subdivisions" qui elles-mêmes rassemblaient dans des "cantons" plusieurs villages proches les uns des autres<sup>11</sup>.

Ce centralisme administratif contribua à éroder les structures traditionnelles du pouvoir, qu'il soit institutionnalisé ou diffus, et les frictions avec les chefs voltaïques, dont l'influence était pour le moins parasitée, ne furent pas toujours évitées<sup>12</sup>.

Nous notons cependant que si la perte de pouvoir temporel de la chefferie sous la pression du colonisateur est indéniable, son influence spirituelle demeure sinon entière du moins très forte, comme les deux exemples cités plus haut en témoignent.

Dans le domaine juridique l'action du colonisateur fut également sensible mais soucieuse de ménager le droit coutumier local; ainsi la justice française, réservée aux européens s'exerçait-elle en parallèle à la justice réservée aux indigènes, lesquels, en matière civile et commerciale, étaient tenus d'aller en conciliation devant les notables ou chefs locaux avant de s'adresser au tribunal de leur circonscription.

En 1932 la Haute Volta administrative disparut à la suite de sa partition entre le Niger, le Soudan français (actuel Mali) et la Côte d'Ivoire par Décret du 5 Septembre.

La raison première de cette décision semble provenir du désir de faciliter l'utilisation par l'agriculture Ivoirienne de la main d'œuvre Burkinabé, abondante et réputée pour son ardeur au travail. ".....la colonie fut supprimée. La raison officielle avancée était celle d'une *gestion*

---

<sup>10</sup> Marc AICARDI de Saint Paul. *De la Haute Volta au Burkina Faso.* p. 46, 47. Editions Albatros, Paris.

<sup>11</sup> Capitaine Arsène YE. op. cit. p. 33, 34.

<sup>12</sup> [Marc AICARDI de SAINT PAUL; op. cit. p.51](#)

*déficitaire*. La vérité était qu'il fallait libérer au maximum cette main-d'œuvre au bénéfice des planteurs français de la Côte d'Ivoire qui en réclamaient toujours plus<sup>13</sup>.

Après la seconde guerre mondiale, qui fit une ample moisson de soldats africains et notamment voltaïques, les conditions étaient différentes ; le besoin Ivoirien en main d'œuvre avait baissé mais surtout la donne politique se trouvait modifiée à cause de l'émergence du Rassemblement Démocratique Africain, premier grand parti politique africain de sensibilité communiste, présidé en Côte d'Ivoire par Félix HOUPHOUËT-BOIGNY ; il s'agissait alors pour le gouvernement français de faire obstacle à la propagation d'une idéologie marxiste en rétablissant une entité dont la chefferie, qui avait démontré son hostilité au RDA, réclamait le retour.

### ***§ 2 : De la conférence de Brazzaville à l'indépendance***

Du 30 janvier au 8 Février 1944 tous les gouverneurs des colonies se réunissent à Brazzaville sous la présidence de René PLEVEN, Commissaire aux colonies du gouvernement provisoire de la République Française. Aucun africain n'y assiste.<sup>14</sup>

La seconde guerre mondiale avait considérablement bouleversé l'équilibre entre les grandes puissances ; l'influence croissante de l'URSS et des Etats-Unis opposés à la colonisation, la reconquête Gaullienne au départ de l'Afrique, la dette morale contractée envers les dizaines de milliers de soldats africains ayant participé aux combats, l'évolution de la société occidentale, rendaient nécessaire la modification du statut des colonies françaises.

Lors de la conférence de Brazzaville diverses recommandations furent proposées notamment sur l'aménagement des droits et libertés des indigènes ainsi que la représentation des colonies au parlement français.

Après la libération, ces recommandations furent adoptées par le gouvernement du général de GAULLE en août et septembre 1945, par voie d'ordonnances qui fixèrent à 63 le nombre des députés d'outre-mer. C'est sur ces bases que furent organisées, le 21 Octobre 1945 les élections nécessaires à la formation d'une assemblée constituante.

Les premiers élus africains siègent dès lors à l'assemblée française sous les couleurs de partis métropolitains : la SFIO pour Léopold Sedar Senghor et Lamine Gueye, le parti communiste pour Félix Houphouët-Boigny. Évidemment ces réformes provoquent la réaction

---

<sup>13</sup> Basile GUISSOU. *Burkina Faso, un espoir en Afrique*.p.26. L'Harmattan. Paris.

<sup>14</sup> Pierre ENGLEBERT. *La révolution Burkinabé* .p. 24 L'HARMATTAN,Paris.

des secteurs conservateurs de la société française qui convoquent les états généraux de la colonisation en juillet 46 en réponse au " libéralisme" du gouvernement.

Devant cette attitude les élus africains décident de créer un intergroupe parlementaire de députés autochtones sous la présidence de Lamine Gueye<sup>15</sup>

Cette initiative inquiète le gouvernement français et les interventions des socialistes comme du M.R.P découragent Léopold Senghor et Lamine Gueye dans leur entreprise.

La conférence de Bamako en octobre 1946 qui devait rassembler au sein d'un parti africain l'intergroupe des autochtones ne réunit plus dès lors que les élus apparentés au groupe communiste.

C'est pourtant là que le Rassemblement Démocratique Africain trouve son origine ; l'influence du parti communiste français y est sensible et il s'oppose clairement au colonialisme et à l'impérialisme.

Sur le territoire de la Haute Volta, laquelle n'existe plus en tant que colonie, des élections sont organisées en 1946 et sont l'occasion d'un affrontement entre le candidat de la chefferie mossi soutenu par l'administration coloniale et celui du RDA ; c'est ce dernier qui l'emporte. Les résultats de ce scrutin sont une des causes de la renaissance de la colonie de Haute Volta le 4 Septembre 1947<sup>16</sup>.

Comme le précisait Hervé BOURGES "la création d'une Haute Volta autonome, anti-RDA et donc anti-communiste était considérée comme une politique utile"<sup>17</sup>.

La même année le gouvernement français, pour combattre l'influence du RDA envoie à Ouagadougou le gouverneur Mouragues ; ses méthodes, des plus fermes, n'excluent pas une certaine habileté tactique : à une époque où l'enseignement missionnaire catholique avait le monopole de l'éducation et donc encore une influence considérable, il convainc l'église de lancer un anathème contre le RDA.

Toujours afin de contrecarrer l'influence du RDA la formation de partis politiques est autorisée ; pour sa part le gouverneur Mouragues est à l'origine de la création de l'Union Voltaïque.

---

<sup>15</sup> Ernest MILCENT. *L'A.O.F. entre en scène*. p.37. Témoignage chrétien. Bibliothèque de l'homme d'action. Paris 1958.

<sup>16</sup> Pierre ENGLEBERT. Op.cit. p. 25

<sup>17</sup> Hervé BOURGES et Claude WAUTHIER. *Les 50 Afriques*. Vol. 1,Seuil, Paris

Cette politique porte rapidement des fruits et conduit en 1950 la majorité des militants du RDA, Félix Houphouët-Boigny à leur tête, à quitter le PCF pour rejoindre l'U D S R de François Mitterrand : la tendance houphouëtiste du RDA s'en trouve réhabilitée aux yeux de l'administration coloniale.

Le multipartisme venait de faire son entrée en Afrique occidentale francophone ; en 1956 la loi-cadre de Gaston Defferre va lui donner un essor supplémentaire en octroyant l'autonomie administrative des territoires d'outre-mer et la création d'exécutifs locaux disposant d'un gouverneur et d'une assemblée territoriale élue au suffrage universel.

Le 17 mai 1957 fut nommé le premier gouvernement dirigé par un voltaïque, Ouezzin Coulibaly.

À son décès le 7 septembre 1958, c'est le premier ministre, Maurice Yaméogo, qui lui succède.

Le référendum du général de Gaulle proposant un projet de communauté obtient en Haute Volta 1 308 298 votes favorables contre 11 592 "Non".

Le 11 décembre 1958 la République de haute Volta au sein de la communauté française est proclamée.

Le 9 février 1959 Maurice Yaméogo, à la tête du RDA Burkinabé, est élu président de la république.

Le 5 août 1960 la Haute-Volta accède à l'indépendance, Maurice Yaméogo demeure président.

## **Section 2 : De l'indépendance au coup d'état du 4 Août 1983**

La naissance d'une vie parlementaire active en Afrique de l'Ouest a coïncidé avec l'apparition des syndicats en liaison, dans un premier temps, avec les centrales de la métropole. Découvrant les difficultés à exercer une action syndicale dans le contexte d'un régime colonial, les chefs de file syndicaux ont rapidement pris leur liberté, s'instaurant les chantres de la décolonisation.

En 1960 la Haute Volta compte trois grandes centrales:

- ✓ L'Union Syndicale des travailleurs voltaïques, de tendance révolutionnaire mais davantage nationaliste que communiste

- ✓ La Confédération Africaine des Travailleurs Croyants, proche de la C.F.T.C métropolitaine
- ✓ L'Union Nationale des Syndicats de Travailleurs de Haute Volta, affiliée à la Confédération Internationale des Syndicats Libres, de tendance réformiste.

En Afrique de l'Ouest, une fois acquise l'indépendance, les syndicats se rallient bon gré, malgré au parti unique ; c'est un phénomène inverse qui se produit en haute Volta où les syndicats résistent à l'appel à l'unité du président Yaméogo qui tente en vain de les rallier, lors du congrès du R.D.A de 1962 en leur lançant : "considérant que pour participer effectivement à l'oeuvre de construction nationale, les syndicats se doivent de réaliser leur unité dans une seule centrale syndicale, considérant qu'il y a une nécessité impérieuse d'une reconversion de l'esprit syndical, le congrès invite les syndicats, l'unité nationale étant réalisée, à coordonner leur action dans l'action du parti en vue de la rénovation de l'économie nationale".

Cette position des syndicats attachés à leur liberté d'action va inciter opposants politiques et ministres limogés à les rejoindre puis à les utiliser comme structure de combat.

Les syndicats vont donc représenter en Haute Volta une force avec laquelle les gouvernements devront désormais compter.

Usant de l'argument classique que le parti unique doit désormais être le berceau dans lequel se formera la nation le président Yaméogo met en place, comme dans les pays voisins, la prééminence du parti sur les institutions politiques. L'autorité du gouvernement est sensiblement renforcée par rapport aux organes représentatifs dont le rôle se limite, comme le déclare le 8 décembre 1960 le président de l'Assemblée Begnon Koné, "à permettre à l'exécutif de prendre, en toute quiétude, les mesures propres au progrès, à la prospérité et à la grandeur de la Haute Volta".

Cette évolution finit par dépasser le stade du parti unique pour atteindre celui du présidentialisme<sup>18</sup>.

L'inflation galopante du déficit de l'État qui passe de 150 millions de Francs CFA à 500 millions fin décembre 1965 amène le président, à décider arbitrairement un abattement de 20 % sur les salaires de l'ensemble des travailleurs<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup> Pierre ENGLEBERT. Op.cit. p. 37.

<sup>19</sup> Paulin BAMOUNI. *Burkina Faso, processus de la révolution*. p.45. L'Harmattan, Paris

Le 3 janvier 1966 les syndicats Burkinabé, déjà rompus à la lutte syndicale, lancèrent un mot d'ordre de grève générale.

Une manifestation immense se déroula dans les rues de Ouagadougou, les édifices publics furent saccagés, les bâtiments de la présidence de la république assiégés, alors qu'une lutte féroce opposait manifestants et forces de l'ordre.

À 10 heures du soir, sur l'insistance des manifestants, le colonel Sangoulé LAMIZANA, chef d'état-major, officier le plus ancien dans le grade le plus élevé, annonce, « j'ai décidé d'assurer les charges dévolues au chef de l'État, jusqu'à nouvel ordre ».

La première république du Burkina avait vécu, mais sa disparition dont les causes sont nombreuses faisait toutefois émerger deux éléments qui allaient désormais jouer un rôle important dans la vie politique de la Haute Volta :

- ✓ les syndicats : fonctionnaires, enseignants, jeunes scolarisés, ont été les premiers dans la rue, bientôt suivis par l'ensemble des oisifs,
- ✓ l'armée : elle était restée en dehors de la vie politique depuis l'indépendance et apparaît aux yeux des manifestants comme la seule capable d'assumer le pouvoir de l'État de façon impartiale, en quelque sorte par défaut devant l'absence de personnalités civiles éminentes.

Moshe Ammi-Oz<sup>20</sup> estime que l'armée « recueille le pouvoir plus qu'elle ne le prend. C'est le mouvement syndical qui a pris l'initiative de l'insurrection et l'a conduite jusqu'à son point de rupture. L'armée a commencé par exécuter les ordres du gouvernement, ce n'est seulement que lorsqu'elle a été placée devant l'alternative : soutenir l'équipe dirigeante où se rallier à l'appel des manifestants, qu'elle est sortie de la légalité ; ce faisant, elle a tranché, l'issue du conflit apparaissant comme l'arbitre suprême ».

D'origine Samo, Sangoulé LAMIZANA est musulman et pèlerin de la Mecque (hadj). Ancien combattant de la deuxième guerre mondiale, de la guerre d'Indochine et d'Algérie, il a servi dans l'armée française de 1936 à 1961. Il fut ensuite mis à la disposition de l'armée Voltaïque. Son intégrité reconnue lui a valu l'acquittement lors de son procès par le Conseil National de la Révolution en 1984<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> Moshe AMMI-OZ. *L'installation des militaires voltaïques*. Revue Française d'études Politiques Africaines. N° 152, Septembre 1978, p. 69

<sup>21</sup> Pierre ENGLEBERT; op. cit. p. 43

À son arrivée au pouvoir son premier soin sera de rassurer l'opinion à l'intérieur comme à l'extérieur du pays ; ainsi déclare-t-il quelques jours après le coup d'état vouloir le maintien de l'ordre, la sécurité des personnes et des biens, l'assainissement de la situation budgétaire, le maintien du libéralisme économique.

Les syndicats resteront libres de poursuivre leurs activités alors que les partis politiques sont interdits suite à des affrontements entre leurs adhérents respectifs. Le 12 décembre 1966 l'armée déclare rester au pouvoir pour une période exceptionnelle de quatre ans, son but final étant de remettre le pouvoir aux civils au terme de cette période.

La constitution suspendue, l'assemblée nationale dissoute, les partis politiques interdits, le système politique du colonel LAMIZANA était structuré autour de trois organes qui intervenaient à des titres bien différents : le conseil supérieur des forces armées, le gouvernement lui-même, le comité consultatif.

Le conseil supérieur des forces armées bien que de nature consultative était la vraie force de décision ; son président, le ministre de la défense nationale, était le colonel LAMIZANA lui-même. Le conseil regroupait les officiers membres du gouvernement, les chefs de corps et les officiers d'état-major ; en fait tous les officiers à partir du grade de capitaine.

Le gouvernement, en 1966, est composé de 12 membres ; 7 de ceux-ci sont des militaires qui occupent les portefeuilles les plus importants (intérieur, défense, finances...). Les cinq civils quant à eux, issus de partis politiques, sont en fait des personnages de second plan, utilisés pour leurs compétences techniques.

Le comité consultatif comprend 46 membres : 10 militaires, cinq représentants des syndicats, quatre représentants de partis politiques, le reste se répartissant entre la chefferie, les leaders religieux, les associations culturelles et professionnelles.

Ce nouveau régime réussira là où le précédent avait échoué malgré une certaine opposition des syndicats qui protestent contre la réduction des indemnités des fonctionnaires.

Le redressement est tel que dès 1968 le budget national est en excédent et qu'il le restera jusqu'à la sécheresse de 1973.

Sous la pression des syndicats investis par des hommes politiques qui n'avaient plus de représentation, l'armée autorisa le retour à l'activité des partis politiques le 29 décembre 1969.

Le 14 juin 1970 naissait la deuxième république de Haute Volta, le colonel LAMIZANA devenu général restait à la tête du pays pour une période de quatre ans et confiait l'exécutif à un premier ministre que des élections législatives devaient permettre de désigner.

Trois partis dominent alors le paysage politique voltaïque : le Rassemblement Démocratique Africain (RDA), le Parti du Regroupement Africain (PRA), le Mouvement de Libération Nationale (MLN) ; les élections de décembre 1970 sont remportées par le RDA; son président, Gérard Kango Ouédraogo, devient premier ministre; le secrétaire général du RDA, Joseph Ouédraogo, est nommé Président de l'assemblée nationale.

La mésentente entre ces deux hommes ambitieux finit par déboucher, après de nombreuses péripéties, sur une crise institutionnelle grave entraînant le blocage du fonctionnement de l'État.

Le 8 février 1974 le général LAMIZANA proclame la dissolution de l'assemblée nationale, la suspension de la constitution qu'il avait lui-même mise en oeuvre et il forme un nouveau gouvernement dit de « renouveau national » composé de 10 militaires et de quatre civils seulement. La Haute Volta connaît son deuxième coup d'état.

Le 29 novembre 1975 le général LAMIZANA propose la création d'un parti unique le Mouvement National pour le Renouveau (MNR) ; la réaction politique des syndicats ne se fit pas attendre ; harcelant le gouvernement par de nombreuses grèves ils réclamèrent le retour à une vie constitutionnelle normale<sup>22</sup>. Le général LAMIZANA va céder, dissoudre le gouvernement le 29 janvier 1975, en former un nouveau le 9 février avec 10 civils et cinq militaires seulement.

Après les élections législatives du 30 avril 1978 où le RDA arrive largement en tête, des élections présidentielles sont organisées ; au premier tour, le 14 mai, le candidat LAMIZANA, sans étiquette, est mis en ballottage ; il l'emportera au deuxième tour avec une majorité de 56,2 % des suffrages et le soutien d'une partie du RDA.

Le nouveau gouvernement comprend 19 civils et 2 militaires.

La nouvelle majorité qui rassemble le RDA, le PRA ainsi que des personnalités sans appartiances connues mais ralliées à la majorité, est des plus fragile ; de surcroît le Président LAMIZANA, élu sans étiquette, rallie les rangs du RDA perdant par là même la position d'arbitre qui était la sienne de puis 1966.

---

<sup>22</sup> Paulin BAMOUNI. Op. Cit. p. 54

La guerre sournoise des politiciens oublieux de l'intérêt du pays va reprendre de plus belle ; le fossé ira grandissant entre le peuple et la classe politique, qui n'a tiré aucune leçon des événements du 8 Février 1974.

C'est encore une fois un conflit social, mené par les syndicats du 1 octobre au 22 novembre 1980 et où s'entremêlent revendications corporatistes et politiques, qui va amener l'armée à reprendre la situation en main. Au matin du 25 novembre 1980 Ouagadougou est envahi par les chars et les soldats du Régiment Interarmes d'Appui du colonel Saye Zerbo, ancien de l'armée française, ayant comme LAMIZANA combattu en Indochine et en Algérie.

Cette nouvelle crise nous semble importante car elle permet de souligner l'évolution de l'armée burkinabé dans sa conception du rôle qui lui incombe ; ce n'est plus comme en 1966 un corps homogènes qui intervient lorsque les civils sont incapables de gérer les affaires de l'État puis retourne, quoique lentement, dans ses casernes.

L'exercice du pouvoir a politisé l'armée dont les divisions internes apparaissent : un colonel n'hésite pas à renverser un président qui n'a pourtant pas pris sa retraite militaire et demeure donc l'officier supérieur le plus ancien dans le grade le plus élevé; les jeunes officiers sont allés parfaire leur éducation à l'extérieur de la haute Volta ; ils en sont revenus différents, souvent imprégnés d'idéologie marxiste, persuadés d'avoir un rôle politique à jouer pour pallier la gabegie dont les régimes civils précédents ont fait preuve.

A la suite du coup d'état, la constitution est suspendue une fois de plus et les partis politiques mis hors-la-loi. Le colonel Saye Zerbo crée le Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National (CMRPN) ; le Syndicat National des Enseignants Africains de Haute Volta, initiateur du mouvement social à l'origine du coup d'état, obtient la satisfaction de ses revendications.

La direction du C M R P N est exclusivement militaire alors que le Gouvernement est composé de huit militaires pour neuf civils dont trois issus de l'enseignement.

L'enthousiasme populaire qui avait accueilli ces changements ne durera que quelques mois ; les mesures portant sur la limitation de la liberté de presse et la suppression du droit de grève firent renaître le mécontentement<sup>23</sup>.

Babou Paulin Bamouni estime que "l'on assista à une fascisation accélérée de ce régime dit de redressement pour le progrès national :

---

<sup>23</sup> Pierre ENGLEBERT. Op. cit. p. 64

- ✓ la fascisation fut économique : le CMRPN se lança dans un enrichissement à grande vitesse de ses membres. Un pillage économique fut organisé : malversations, détournements de fonds publics, chantage vis-à-vis de la bourgeoisie compradore pour obtenir des fonds, étalage d'un luxe insolent, commandes de voitures luxueuses, de salons des millionnaires, et créations abusives d'entreprises commerciales sous le couvert de l'armée. En un mot, ce fut la ruine achevée de l'économie nationale, sous l'effet de la gabegie la plus irresponsable qu'ait connue le pays.
  
- ✓ la fascisation fut politique : le CMRPN traqua tous les partis politiques, sauf naturellement le Front Progressiste Voltaïque (FPV). Il pourchassa d'abord les hommes du RDA. Tous les dignitaires de ce parti furent enfermés du 25 novembre 1980 au 7 novembre 1982 sans être jugés. Quant aux partis de gauche comme le Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque (PCRV) et les organisations syndicales anti-impérialistes, le CMRPN mit en place un escadron de la mort : le groupe d'interventions de la gendarmerie nationale (GIGN), encadré par des Belges, pour les anéantir. Tous les éléments dits de gauche et particulièrement les marxistes furent recherchés et déportés à Dori, au nord du pays, dans des camps d'internement de haute sécurité. Tous les ouvrages marxistes révolutionnaires furent saisis à la suite d'opérations coup de poing au domicile de certains citoyens soupçonnés d'appartenir à des organisations de gauche. Il fut créé des structures d'embrigadement au niveau des villes et villages pour mobiliser démagogiquement le peuple burkinabé.
  
- ✓ la fascisation fut militaire : la couche supérieure de l'armée vivait dans le luxe : villas princières, voitures dernier modèle, repas de pachas et goûts seigneuriaux. Au sein de l'armée, les membres du CMRPN, forts de leur participation au pouvoir, avaient vis-à-vis de certains officiers, sous-officiers et hommes du rang, un comportement outrancier..... L'unité dite monolithique de l'armée fut rompue laissant apparaître toutes sortes de tendances politiques allant de l'extrême droite réactionnaire et pro-impérialiste à l'extrême gauche révolutionnaire anti-impérialiste.

Trois capitaines : Thomas SANKARA, Blaise CAMPAORE, Henri ZONGO, tous progressistes, démissionnèrent des instances du CMRPN. Ils furent mis aux arrêts par le décret 82-187.CMRPN/PRES du 14 mai 1982 ; dégradés, ils furent respectivement envoyés en résidence surveillée à Dé dougou, à Fara (Bobo) et à Ouahigouya.

Rien n'allait plus dans l'armée burkinabé<sup>24</sup>. Le 7 novembre 1982 un coup de force renverse le colonel Saye Zerbo. Le nouveau chef de l'État, le médecin commandant Jean-Baptiste Ouédraogo est un quasi inconnu ; son arrivée sur le devant de la scène politique semble résulter d'un compromis entre les forces de droite et les forces de gauche qui existaient au sein même de l'armée<sup>25</sup>.

Il instaure le Conseil de Salut du Peuple (généralement appelé CSP I à Ouagadougou pour le différencier du CSP II qui ira du 17 Mai 1983 au 4 Août 1983) ,qui sera l'organe du pouvoir, abroge les décrets supprimant les syndicats et le droit de grève.

Pour maintenir un équilibre bien illusoire en donnant un gage de bonne volonté à la gauche, le président Jean Baptiste Ouédraogo nomme le capitaine Thomas SANKARA, premier ministre ; ce dernier était très populaire dans l'armée comme dans la jeunesse burkinabé qui l'avait connu secrétaire d'État à l'information de Saye Zerbo et se souvenait aussi qu'il avait démissionné de son poste avec éclat lorsque des restrictions avaient été mises à la liberté de la presse en s'exclamant « malheur à ceux qui bâillonnent leur peuple ! » ; ceci avait valu au jeune capitaine d'être placé en résidence surveillée à Dédougou, à l'ouest du pays.

Sur cette opposition qui monte en flèche entre les divers courants politiques au sein de l'armée, Babou Paulin Bamouni<sup>26</sup> estime que "le CSP de droite s'attachera, dans une logique réactionnaire, à défendre la restauration de l'autorité de l'État, la moralisation de la vie politique et à miser sur les hommes politiques de la IIIe République, c'est-à-dire les vieux politiciens du RDA que le CMRPN avait emprisonnés en prenant le pouvoir.... Il n'y avait rien de concret dans ce programme qui apportât un changement aux dures conditions de vie du peuple burkinabé déjà éprouvé par les méfaits meurtriers du capitalisme : inflation, cherté de la vie, chômage, misère, exploitation, crise économique et paupérisation croissante des masses. Quant au CSP de gauche, il s'appuya sur les organisations révolutionnaires et sur un certain nombre de forces syndicales révolutionnaires. Cette alliance politique marqua son programme qui, dans ses grandes lignes, embrassa la justice sociale, la responsabilisation et conscientisation des masses, la réorganisation de l'armée jugée trop néo-coloniale, la liberté syndicale, l'indépendance nationale avec pour fondement l'anti-impérialisme et l'anti néocolonialisme, la liberté d'expression et de presse.... La peur du communisme creusa davantage l'écart entre les deux tendances politiques au pouvoir. À partir de là, chaque clan chercha à se faire des alliances politiques extérieures pour consolider sa position intérieure. Pendant que le CSP de gauche s'orientait vers les pays progressistes : Algérie, Angola, Bénin, Corée du nord, Cuba, Ghana, Libye Mozambique, etc., le CSP de droite, s'était tourné

---

<sup>24</sup> Paulin BAMOUNI. op cit. p. 64

<sup>25</sup> Basile GUISSOU. Op. cit. p. 62

<sup>26</sup> Paulin BAMOUNI. Op. cit. p72

vers le Maroc, la France, les Etats-Unis, le Zaïre et les régimes voisins conservateurs : Côte d'Ivoire, Togo, Niger et lançait en même temps des clins d'oeil discrets à Israël et à l'Afrique du Sud raciste. Dans cette course contre la montre pour le contrôle du pouvoir par chacune des deux tendances, les divergences idéologiques étaient devenues trop apparentes pour ne pas déboucher sur un éclatement ».

La venue du Colonel KHADAFI à Ouagadougou du 30 Avril au 1 Mai 1983 va contribuer à aviver les oppositions ; Paulin BAMOUNI<sup>27</sup> y a vu la raison première d'une intervention de la France, qu'il a tenue pour certaine, dans les événements du 17 Mai 1983.

Dès sa nomination comme premier ministre le capitaine SANKARA surprend le peuple (c'est-à-dire essentiellement les populations urbaines) par son langage simple, clair et précis ; il surprend également les commentateurs politiques qui avaient déjà noté sa prestation lors du message du Conseil du Salut du Peuple qu'il avait lu à la tribune du XXe congrès du syndicat des enseignants du secondaire et supérieur et qui constituait un appel sans détour à la reprise des activités syndicales.

La dissension entre le président et son premier ministre atteint un point de non-retour lors des meetings de « la vérité » qui se tiennent à Ouagadougou le 9 Avril 1983 puis à Bobo-Dioulasso le 16 Avril<sup>28</sup>; à cet égard quelques extraits tirés du discours de SANKARA sont parfaitement explicites :

« SANKARA : est-ce que vous aimez les ennemis du peuple ?

La foule : non !

SANKARA : est-ce que vous les aimez ?

La foule : non ! (Plus fort)

SANKARA : alors il faut les combattre. Est-ce que vous les combattrez ?

La foule : oui !

SANKARA : en avant pour le combat ! »

Définissant les ennemis du peuple comme : bourgeois, magouilleurs, politiciens, il donne aussi sa vision du rôle de l'armée :

« SANKARA : l'armée veut le pouvoir et la démocratie. Elle veut se lier réellement au peuple. C'est l'armée du peuple. Est-ce que vous êtes d'accord pour maintenir des militaires pourris ?

La foule : non !

SANKARA : alors il faut les chasser. Nous les chasserons. »

---

<sup>27</sup> Paulin BAMOUNI; op. cit. p.74

<sup>28</sup> Pierre ENGLEBERT. Op. Cit. p.73  
Basile GUISSOU; Op. Cit. p. 65

Allant plus loin encore le premier ministre fait référence à la Libye, épouvantail de l'aile droite du CSP.

« SANKARA : on dit que SANKARA est allé en Libye et en Corée et que cela est dangereux pour la Haute-Volta. Peuple de Haute-Volta, une question : la Libye ne nous a jamais rien fait. La Corée n'a jamais exploité la Haute-Volta. Pourtant, nous connaissons des pays qui ont attaqué la Haute-Volta, qui ont mis nos parents en prison ; nos grands-parents sont morts sur les champs de bataille pour ces pays. Nous coopérons avec eux (...) Lorsque le ciment va venir de Tripoli et que nous en vendrons à bon prix, est-ce que le peuple sera content oui ou non ?

La foule : oui !

SANKARA : si demain nous pouvions transformer la Haute-Volta comme Kadhafi a transformé la Libye seriez-vous contents oui ou non ?

la foule : oui !

(....)

SANKARA : nos ennemis disent que nous sommes des rouges, des communistes. Cela nous fait plaisir parce que cela prouve que nos ennemis sont en désarroi ! »

Cette dialectique simpliste mais efficace plonge la foule dans un quasi-délire alors que le discours du président OUEDRAOGO, qui rappelle « qu'il n'est pas question d'imposer une idéologie, un modèle de société » tombe parfaitement à plat devant une assistance qui s'est considérablement clairsemée.

La décision d'évincer du gouvernement l'ensemble des « progressistes » réunis autour du premier ministre fut certainement prise à ce moment-là.

Le putsch se déroula très discrètement dans la nuit du 16 au 15 Mai 1983 sous le commandement du général Yorian Gabriel SOME, chef d'état major, un proche de l'ancien président Maurice YAMEOGO.

Thomas SANKARA et le capitaine Jean-Baptiste LINGANI (secrétaire permanent du conseil de salut du peuple) sont arrêtés puis transférés dans le nord du pays ; les autres officiers de gauche, membres du CSP, passent à travers les mailles du filet ; ainsi le capitaine Blaise CAMPAORE se réfugie au centre national d'entraînement commando de Pô qu'il dirige, le capitaine Henri ZONGO se retranche avec ses hommes au camp Guillaume OUEDRAOGO au centre de Ouagadougou.

La présence à Ouagadougou, dans la nuit du 16 au 17 mai 1983, de M. Guy PENNE, conseiller pour les affaires africaines du président français François MITTERRAND sera à l'origine de nombreuses rumeurs.

Babou Paulin BAMOUNI<sup>29</sup> n'y va pas par quatre chemins qui écrit « le coup d'état fut préparé et exécuté par le colonel Yorian Gabriel SOME, chef d'état-major, avec la complicité de la France. L'ambassadeur de France au Burkina, Gaston BOYER, fut particulièrement actif dans ce coup. Yoran en était l'auteur principal car le président Jean-Baptiste Ouédraogo n'était qu'un homme de paille. (...) Le lundi 16 mai à 23 h 50, Guy Penne conseiller spécial aux affaires africaines du président français François Mitterrand arriva à Ouagadougou. La presse ne fut pas acceptée à l'aéroport, contrairement à d'habitude.

Sans rejoindre la résidence réservée aux personnalités politiques étrangères, Guy Penne alla passer la nuit au domicile de l'ambassadeur de France. C'était irrégulier. Il était arrivé avec des journalistes dits « spécialistes des problèmes africains » dans un avion spécial qui atterrit à la base aérienne et non sur la piste de l'aéroport civil. Et les journalistes avaient rapporté que lors d'un cocktail avec la presse, le 14 mai à Paris, il avait laissé entendre qu'il irait bientôt à Ouagadougou « dégommer le premier ministre burkinabé »<sup>30</sup>.

Basile GUISSOU<sup>31</sup> évoque également la présence de cette personnalité française arrivée de nuit, à l'imromptu, sans la moindre déclaration à la presse locale ; il y voit lui aussi « une ingérence flagrante pour une opinion publique plutôt favorable à l'arrivée de la gauche au pouvoir en France. On pouvait espérer au moins une neutralité bienveillante vis-à-vis de la gauche locale, même si aucun lien politique réel n'existait auparavant. Mais l'attitude des représentants officiels de la France fut perçue comme un soutien à l'aile réactionnaire du pouvoir. L'explosion des passions a donc redoublé de force dans les deux camps en présence. ».

De son côté Pierre ENGLEBERT<sup>32</sup> bien que moins affirmatif, n'exclut pas la possibilité de l'intervention du gouvernement français et rappelle que M. Guy PENNE avant de quitter Ouagadougou dans l'après-midi du 17 Mai a pu annoncer sur les antennes nationales l'octroi à la Haute-Volta d'une aide spéciale de 21 milliards de francs CFA ; cette aide est évidemment apparue comme une récompense au CSP II pour avoir écarté Thomas SANKARA. Jusqu'au Canard enchaîné qui révélait dans son numéro du 1 juin 1983 dans un article intitulé " Basse Pression sur la Haute-Volta" que M. Guy PENNE avait déclaré quelques jours plus tôt à des journalistes qu'il allait dans la capitale de cet État pour renverser le capitaine SANKARA. L'auteur signale que selon Ahmed MALAININE, représentant du Front

---

<sup>29</sup> Paulin BAMOUNI p 75

<sup>31</sup> Basile GUISSOU. Op. Cit. p. 70

<sup>32</sup> Pierre ENGLEBERT. Op. Cit. p. 75, 76

Polisario au Benelux, Guy PENNE se trouvait aussi à Nouakchott la veille du coup d'état qui renversa le lieutenant-colonel OULD HAIDALLAH, le 12 décembre 1984, en Mauritanie.

Pierre ENGLEBERT estime que si intervention du gouvernement français il y a eu, ce n'est certainement pas à cause du radicalisme de Thomas SANKARA et des liens qu'il entretenait avec les organisations révolutionnaires mais bien plutôt de ses relations avec la Libye ; la France était alors opposée à cet État dans le conflit tchadien et a pu craindre le renforcement d'une influence libyenne en Haute-Volta considérée jusque-là comme un partenaire stable malgré ses crises internes et redouter également que cette influence ne « contamine » et ne déstabilise les pays voisins.

Quoi qu'il en soit le putsch fit naître en Haute-Volta une situation quasi insurrectionnelle.

A l'instigation des forces de gauche, la rue exerçait une pression que le Président de la République ne contrôlait plus vraiment, générée de surcroît par des tensions au sein même du pouvoir. Les élèves des collèges et lycées de Ouagadougou manifestent le 20 Mai dans les rues de la capitale dénonçant le putsch et l'impérialisme, réclamant la libération de SANKARA et LINGANI. Une violente guerre des tracts appelle le peuple à balayer du pouvoir les putschistes réactionnaires.

Depuis Pô, le capitaine Blaise CAMPAORE, chef des célèbres paras commandos basés dans cette ville, réclame la libération de ses camarades et une réunion du CSP II censée apaiser les conflits. Le capitaine Henri ZONGO tenait lui, le rôle du Monsieur bons offices entre Ouagadougou et Pô.

Voulant éviter un embrasement général le président OUEDRAOGO assigne Thomas SANKARA et Jean-Baptiste LINGANI à résidence surveillée dans leurs domiciles Ouagalais.

La fièvre populaire ne tombe pas pour autant ; les syndicats, les mouvements révolutionnaires clandestins, les officiers de gauche largement suivis par la troupe, les jeunes et une grande partie de la population, dépassant les points de discorde qui les opposent habituellement, se trouvent unis dans une même dynamique contestataire du pouvoir en place.

L'intervention des officiers progressistes à partir de la base militaire de Pô, qu'ils contrôlent grâce au capitaine Blaise CAMPAORE, devient inéluctable.

La veille du 23e anniversaire de l'indépendance de la Haute-Volta, Jean-Baptiste Ouédraogo devait intervenir à la télévision et à la radio pour adresser au peuple le message traditionnel.

C'est alors que se produit un coup de théâtre soigneusement préparé dont GUISSOU<sup>33</sup> donne sa version « les soldats du centre d'entraînement commando de Pô, qui avaient été débarqués très discrètement, dans les caniveaux de Ouagadougou, par les camions réquisitionnés tout aussi discrètement à l'entreprise canadienne Lavallin, ce soir du 4 Août 1983 n'avaient pas une claire conscience de la situation et des enjeux du moment. Ils devaient attendre les ordres du capitaine pour quitter leurs trous, occuper chacun son poste (présidence, radiodiffusion, télévisions et carrefours stratégiques), et ouvrir le feu au ciel, à grand renfort de balles traçantes. C'était toute leur mission, et ils s'en sont correctement acquittés. Mais leur chef (le capitaine) savait très bien que le 5 août était le 23e anniversaire de l'indépendance politique de la Haute-Volta et que le Président de la République lirait son message à la nation, la veille au soir, à la télévision et à la radiodiffusion.

Ce chef militaire avait préparé une partition musicale particulière, pour marquer l'époque politique qui allait se clore. Il se savait attendu à Ouagadougou depuis le 17 mai 1983. Juste après l'exécution de l'hymne national mettant fin au message à la nation du Président de la République, tous les auditeurs et les téléspectateurs se retrouvent face à un silence et à un écran vide qui durent anormalement. À l'écran apparaît alors le visage du « prisonnier politique en résidence surveillée », le capitaine Thomas SANKARA, annonçant l'ouverture d'une ère nouvelle et l'instauration du Conseil National de la Révolution (CNR).

Les foules envahissent aussitôt les artères de la capitale ». La dernière expérience révolutionnaire en Afrique de l'Ouest venait de débuter.

Babou Paulin BAMOUNI<sup>34</sup> nous donne de cet événement une description plus détaillée sur les mouvements des paras commandos assistés par des jeunes qu'ils avaient secrètement entraînés dans la brousse autour de Pô, insistant sur le rôle extrêmement actif du capitaine Blaise CAMPAORE ; il nous signale également que Somé Yorian fut arrêté puis abattu lors d'une tentative d'évasion.

C'est donc sur l'apparition de Thomas SANKARA au premier plan de la vie politique en Haute Volta que se termine la première partie de notre mémoire.

---

<sup>33</sup> Basile GUISSOU. Op. Cit. p. 72

<sup>34</sup> Paulin BAMOUNI. Op. Cit. p.89 à 92

## **Deuxième partie**

### **Thomas SANKARA, Président du Conseil National de la Révolution (4 août 1983-15 octobre 1987).**

Cette deuxième partie évoquera, dans un premier chapitre, la figure du jeune président, puis examinera son programme politique tel qu'il ressort, en grande partie, du Discours d'Orientation Politique<sup>35</sup> prononcé le 2 octobre 1983.

Un deuxième chapitre portera sur l'action de Thomas SANKARA, les erreurs commises, la montée du mécontentement, les oppositions internes au sein du CNR et enfin la journée tragique du 15 Octobre 1987.

Avant d'aller plus loin, il nous paraît utile de faire un résumé des forces politiques et sociales existant en Haute-Volta, au moment du coup d'état révolutionnaire du 4 août 1983.

Le droit coutumier, la tradition, l'animisme restent profondément ancrés dans la société voltaïque ; leur influence n'est pas contestable même si leur pureté originelle a subi l'influence du colonisateur puis celle des autochtones ramenant d'Europe des idées étrangères, des comportements nouveaux.

Les religions monothéistes, aussi bien l'Islam que le christianisme, ont pénétré l'ambiant local qui les a, en quelque sorte, phagocytées ; leur poids dans la vie sociale et politique reste cependant indéniable ; elles ont fait surgir une conscience morale et par là même juridique beaucoup plus universelle que celle inspirée de la coutume. Ainsi les nouveaux convertis, chrétiens ou musulmans, tout comme leurs clergés respectifs, ont certes pesé sur la société locale mais sans avoir un poids décisif ; cependant leur influence a constitué une force d'appoint non négligeable.

---

<sup>35</sup> Le Discours d'Orientation Politique figure en annexe sous le n° 2

Les syndicats ont fait la démonstration de leur pouvoir tout au long de l'histoire politique de Haute-Volta et de plus, ils abritent des hommes évincés du pouvoir ou représentant des partis clandestins, qui poursuivent leurs actions politiques sous couvert de syndicalisme.

Les jeunes en Haute-Volta, représentent une force considérable par leur nombre (50 % de la population), leur enthousiasme, et leur sensibilité (comme tous les jeunes du monde) à un endoctrinement véhiculant des idées simples et généreuses.

La classe politique, tant à droite qu'à gauche, est déconsidérée. Les civils de droite au gouvernement ont toujours donné la priorité à leur enrichissement personnel, les partis de gauche ont démontré leur incapacité à dépasser bien longtemps leurs querelles idéologiques. Ni les uns ni les autres n'ont pu apporter la moindre amélioration à la misère du peuple.

La société civile, à 20 % urbaine, à 80 % rurale, comprend les représentants du pouvoir traditionnel et une bourgeoisie plus ou moins nantie, les deux étant généralement antirévolutionnaires ; les ouvriers, peu nombreux et sensibles aux idées de gauche ; les paysans, qui constituent la majorité de la population, menant une existence aussi rude que précaire, le plus souvent ignorants de la chose politique dont ils laissent le soin à leur chef coutumier.

L'armée, très impliquée dans la vie sociale, s'est fortement politisée. Elle porte en elle les mêmes fractures politiques que la société civile, mais le soutien des sous-officiers et hommes du rang tout acquis aux jeunes officiers progressistes fait apparaître une large majorité de gauche.

Telles sont donc, brièvement évoquées, les émergences sociales et politiques qui vont constituer l'environnement sensible dans lequel va s'exercer l'action de Thomas SANKARA.

# **Chapitre I**

## **Thomas SANKARA : son portrait**

**son  
programme  
politique**

### **Section 1- Ebauche d'un portrait de Thomas SANKARA**

Thomas SANKARA, de famille modeste et catholique, Mossi par sa mère, Peul par son père, est né le 21 décembre 1949 à Yako, petit village du royaume Mossi du Yatenga. Très attaché aux siens, il lui arrivait d'évoquer avec tendresse mais aussi révolte le labeur épuisant et constant de sa mère (il s'en souviendra lorsqu'il tentera, bien plus tard, de changer le statut social de la femme) ; la figure dominante de son enfance reste néanmoins son père, ancien tirailleur « sénégalais », qui avait connu le parcours classique du soldat africain au service de la France, en Europe, en Asie, et en Afrique ; sous les ordres du colonisateur, il avait participé à la répression de ses propres frères de race, ce qui inspira à son fils un vif ressentiment contre « un système qui de ce père droit, honnête, solidaire de ses voisins, a fait un complice des dominateurs »<sup>36</sup>.

L'autorité coloniale lui "offrit" également le spectacle de son père effectuant à deux reprises de courts séjours en prison pour répondre des gamineries de son turbulent de fils comme l'emprunt d'une bicyclette.

Après des études secondaires au lycée Ouezzin Coulibaly de Bobo-Dioulasso il entre au prytanée militaire de Kadiogo où il obtient le baccalauréat ; il poursuit sa formation à l'académie militaire d'Antsirabe à Madagascar et se trouve présent lors des violents soulèvements populaires qui agitent cette région en 1971-1972 ; le pouvoir du cacique Tsirana, issu de la SFIO et mis en place par la métropole, est tombé, victime de l'explosion populaire; le pays est en ébullition sous la poussée des forces de gauche.

---

<sup>36</sup> Jean ZIEGLER. *Un nouveau pouvoir africain*. P. 18. Editions Pierre Marcel FAVRE, Lausanne.

A la faveur des événements malgaches, des discussions passionnées avec ses camarades de promotion, de ses nombreuses lectures, la conscience politique de Thomas SANKARA se forme ; il reviendra de Madagascar avec le grade de sous-lieutenant.

Envoyé à Pau en 1974, afin de suivre un stage d'instructeur à la Base Ecole des Troupes Aéroportées, il se rendait fréquemment à Paris pour y rencontrer des compatriotes étudiants, en particulier des membres de l'organisation communiste voltaïque tels que Basile GUISSOU ou Valère SOME qui plus tard animeront l'Union de Lutte Communiste - reconstruite (ULC-R). De retour en Haute-Volta il garde le contact avec des organisations de gauche mais sans en être membre ; par contre il intègre un petit groupe nationaliste composé de civils et de militaires (notamment Blaise CAMPAORE, Jean Baptiste LINGANI, Henri ZONGO) qui prend discrètement forme.

Fin 1974 il participe aux affrontements avec le Mali sur le front de la mare de Soum, région que se disputaient les deux pays ; il fera à cette occasion la démonstration de son courage et l'admiration de ses hommes.

Début 1976 il va suivre une période de perfectionnement parachutiste à l'école militaire de Rabat où il rencontre Blaise CAMPAORE ; les deux hommes deviennent rapidement très proches, se considérant comme deux frères.

Jean ZIEGLER rapporte<sup>37</sup> ces propos de SANKARA inspirés par son séjour marocain "c'est là que j'ai vu l'abominable misère du peuple, le luxe insultant des classes dirigeantes, la perversion du régime néo-colonial, les souffrances, le désespoir que les satrapes sans conscience infligent aux plus pauvres de leurs compagnons".

D'après Jean ZIEGLER, "Madagascar est le lieu où SANKARA acquiert les instruments d'analyse, les concepts qui lui permettront de repenser l'histoire de son propre pays ; à Rabat naît sa révolte, cette force mystérieuse qui surgit du plus profond de l'être et qui transforme en rebelle l'homme qui l'abrite".

A son retour en Haute Volta Thomas SANKARA devient instructeur parachutiste et prend la responsabilité des paras commandos de Pô.

Parallèlement à sa carrière militaire il poursuit avec les trois autres "mousquetaires", Blaise CAMPAORE, Jean Baptiste LINGANI, et Henri ZONGO, des contacts avec les partis de gauche et un "entrisme léniniste"" très actif.

---

<sup>37</sup> Jean ZIEGLER. Op. Cit. p. 21

Thomas SANKARA est nommé secrétaire d'état à l'information en septembre 1981 dans le gouvernement du colonel Saye ZERBO ; dès la première réunion de cabinet il fait sensation en arrivant à vélo. En désaccord avec le président il quitte le gouvernement à grand fracas, comme indiqué plus haut.

Devenu par sa popularité une personnalité incontournable, il sera nommé premier ministre en Janvier 1983 par le commandant médecin Jean Baptiste OUEDRAOGO ; ce faisant le nouveau président donnait un gage de bonne volonté à l'aile progressiste de l'armée tout en estimant qu'il neutralisait ainsi un trublion dangereux.

En effet la personnalité de Thomas SANKARA en faisait un homme peu commun dont nous avons constaté la capacité de séduction au travers de notre recherche.

Sa relation charismatique avec le peuple voltaïque se fondait sur son histoire personnelle : militaire, il participait aux travaux des champs avec son unité de commandos, avait créé avec ses soldats un orchestre, "les missils", dans lequel il jouait de la guitare et s'était distingué par la fréquence de ses attaques en territoire ennemi lors du conflit frontalier avec le Mali ; il bénéficiait aussi de l'aura habituelle des parachutistes auprès des jeunes.

Sa popularité fut renforcée par son attitude exempte de servilité face au pouvoir : sa démission fracassante du poste de Secrétaire d'état à l'information sous le CMRPN de Saye Zerbo en est une preuve ; son intégrité, après les malversations habituellement pratiquées dans la majorité des gouvernements précédents, lui attirait la sympathie populaire : il remboursa à l'Etat ses indemnités de mission après un voyage en Libye pris en charge par le colonel Kadhafi<sup>38</sup>.

Enfin les talents d'orateur de Thomas SANKARA contribuaient à construire une image qui plaisait à la foule ; la clarté et la simplicité de son langage, son humour, son sens de la formule choc, lui permettaient d'établir une communion avec l'assistance qu'il faisait participer à son propre discours par des questions à réponse unique ; mais cette interactivité permettait à l'assistance de quitter sa situation de simple auditeur pour devenir acteur du discours, se l'approprier et se sentir affectivement en phase avec le tribun :

SANKARA : les caméléons équilibristes ?

La foule: A bas !

SANKARA : Les renards terrorisés ?

La foule: A bas !

SANKARA : le fantochisme ?

---

<sup>38</sup> Jean ZIEGLER. Op. Cit. p. 172

La foule : A bas !

SANKARA : L'à-plat-ventrisme ?

La foule : A bas !

Jean ZIEGLER dit des discours de SANKARA qu'ils sont marqués par un mélange explosif entre "la pédagogie populaire, le récit africain et l'analyse conceptuelle qui en font leur séduction et leur force".

Cependant nous aurions tendance, avec Pierre ENGLEBERT<sup>39</sup>, à y ressentir une dimension biblique : "quand SANKARA évoque le 17 Mai 1983 ce n'est pas trop solliciter sa pensée que d'y voir le Vendredi Saint. Et le 4 Août c'est Pâques : *Ô faute bienheureuse qui nous a valu un tel et si grand rédempteur ! Ô nuit vraiment bienheureuse, qui seule a pu savoir le temps et l'heure où le Christ est ressuscité des enfers !*". Nous avons le sentiment de retrouver cette tonalité chrétienne, sous forme de parabole, lorsqu'il raconte l'épisode de la moto pompe dans l'entretien qu'il accorde au journaliste J.Ph. RAPP ; en ce temps là Thomas SANKARA, jeune lieutenant se trouvait à Pô; ses hommes manquaient cruellement d'eau et tous ses efforts pour régler le problème s'étaient avérés vains; il décide de se rendre, en armes, à Ouagadougou pour exiger du Président LAMIZANA, au vu d'une facture pro forma de moto pompe, le chèque correspondant; muni de ce titre de paiement il achète la pompe ,retourne à Pô et s'adressant à ses hommes "rassemblement les gars, nous avons gagné. Pompez l'eau, faites boire les gens. *Allez et qu'on en finisse avec cette souffrance*".

Mais quoi d'étonnant à trouver de tels accents chez un révolutionnaire dont la famille était catholique et qui ne devait pas ignorer le rôle des prêtres de base dans les révoltes sud américaines, s'opposant aux éléments réactionnaires de leur propre hiérarchie pour soutenir le peuple.

Thomas SANKARA qui improvisait la plupart de ses discours n'était pourtant pas à l'abri de certaines incongruités ; en Avril 1985, s'adressant aux forestiers à propos de la sécheresse, il parle de "tous ces engins que l'on envoie dans l'espace pour aller chercher nous ne savons pas exactement quoi, ont certainement pour conséquence de perturber l'ordre établi des choses un engin dans l'espace provoque très certainement un décalage des pluies". Ces paroles dans la bouche d'un responsable politique de ce niveau et à cette époque peuvent surprendre.

Quoiqu'il en soit Thomas SANKARA reste adulé ce qui entraîne un certain suivisme dont il est conscient et qu'il tente de modérer, en vain le plus souvent ; lors de la conférence des Comités de défense de la Révolution (CDR), il s'écrie : " les CDR magnétophones, de côté !";

---

<sup>39</sup> Jean ZIEGLER. Op.Cit. p. 173

quelques jours plus tard, Jean ZIEGLER<sup>40</sup> qui assistait à une réunion CDR constate que les responsables ont déjà repris la formule à leur compte, l'employant à qui mieux mieux.

Sur un plan plus personnel il faut ajouter que Thomas SANKARA, marié et père de deux garçons, est resté monogame dans une société où la polygamie est une pratique courante.

Pour terminer ce trop rapide portrait, notons qu'il n'a jamais tenté d'instaurer un culte de sa personnalité comme cela a pu se voir dans certains états marxistes, africains ou non. Menant une vie personnelle simple, sans tapage ni luxe, il faisait preuve d'une grande frugalité, ne buvant pas d'alcool et peu soucieux de bonne chère ; Thomas SANKARA correspondait au portrait de l'homme révolutionnaire selon Saint-Just " censé, frugal, simple, policé sans fadeur"<sup>41</sup>.

Son sens de l'intérêt de la nation l'amena à réduire de façon drastique le train de vie de l'Etat en commençant par le sommet de la pyramide :

- ✓ Plafonnement du traitement des ministres au niveau du salaire antérieur à leur nomination ; suppression de toutes les indemnité ou avantages liés à la fonction.
- ✓ Suppression des enveloppes spéciales allouées aux ministres en mission à l'extérieur du pays pour couvrir des dépenses imprévues.
- ✓ Réduction à 15000 francs CFA par jour des frais de mission à l'étranger pour les ministres et agents de l'Etat.
- ✓ Octroi d'une Renault 5 non climatisée comme voiture de fonction à chaque ministre avec une dotation de 50 litres d'essence par mois et obligation de tenir un carnet de bord pour la consommation d'essence et l'entretien du véhicule au parc d'Etat.
- ✓ Réduction du parc automobile de l'Etat de 6000 à 3000 véhicules; les 3000 de différence seront vendus, y compris quelques Cadillac de la présidence, aux enchères auxquelles ne pouvaient participer les ministres et directeurs de cabinet.

## **Section 2 : Le programme politique de Thomas SANKARA**

Le programme politique de Thomas SANKARA se trouve en partie dans le Discours d'Orientation Politique (DOP) qui constituera le texte de référence de la révolution ; en partie seulement car ce texte, bien sûr préparé antérieurement au 4 Août 1983, est le résultat d'un compromis entre les diverses tendances de gauche tant civiles que militaires qui avaient

---

<sup>40</sup> Jean ZIEGLER. Op. cit. p.173

<sup>41</sup> SAINT JUST. *Le théoricien politique*. Encyclopédia Universalis.

réussi à s'unir, pour un temps, contre le Conseil de Salut du Peuple II, autour d'un programme commun.

Nous procéderons ici à une analyse de divers éléments du DOP qui en structurent la force comme l'originalité et dont certains portent en eux les fermentes des dissensions futures.

D'emblée, la place du peuple dans la révolution et les objectifs sont indiqués : "*deux mois que le peuple combattant de Haute Volta s'est mobilisé comme un seul homme derrière le Conseil National de la Révolution pour l'édification d'une société voltaïque nouvelle, libre, indépendante et prospère, une société nouvelle débarrassée de l'injustice sociale, débarrassée de la domination et de l'exploitation séculaires de l'impérialisme international*".

Il nous semble trouver dans cette seule phrase une sorte de tentative de justification des événements du 4 Août 1983 : c'est bien la volonté de la masse prolétarienne qui s'est exprimée par l'action de quelques uns, qui en constituaient de fait l'avant-garde, et tirent de cette position leur légitimité : il s'agit donc bien d'une révolution populaire et non d'un putsch militaire. De plus la noblesse des motifs de cette révolution la rendait, à l'évidence, légitime.

Les bienfaits de la révolution sont immédiats dans le domaine de la vision politique: "*Il y a des journées qui renferment en elles des enseignements d'une richesse incomparable à celle d'une décennie entière. Au cours de ces journées, le peuple apprend avec une rapidité inouïe et une profondeur d'esprit telles que mille journées d'études ne sont rien à côté d'elles*".

Après avoir stigmatisé colonialisme et néo-colonialisme : "*des nationaux voltaïques entreprirent avec l'appui et la bénédiction de l'impérialisme, d'organiser le pillage systématique de notre pays. Des miettes de ces pillages qui leur retombent, ils se transforment petit à petit en une bourgeoisie véritablement parasitaire ne sachant plus retenir leurs appétits voraces*", le DOP dresse un tableau qui nous semble objectif des énormes difficultés de vie que rencontre une majorité de la population voltaïque, entre autres les paysans : "*...il y a ces damnés de la terre, ces paysans que l'on exproprie, que l'on spolie, que l'on moleste, que l'on emprisonne, que l'on bafoue et que l'on humilie chaque jour et qui, cependant, sont de ceux dont le travail est créateur de richesses*".

Le DOP classe ensuite avec un parfait manichéisme les diverses couches de la société voltaïque : d'un côté les ennemis du peuple, de l'autre le bon peuple.

Parmi les premiers se trouve la bourgeoisie qui se divise en :

- ✓ bourgeoisie d'état : elle comprend les fonctionnaires et la classe politique traditionnelle, enrichis de façon illicite au détriment du peuple et opposés à la révolution,
- ✓ bourgeoisie compradore : elle est constituée par les commerçants nantis, révolution, complices des impérialistes et affameurs du peuple par leurs spéculations,
- ✓ bourgeoisie moyenne : susceptible de se ranger soit du côté de l'impérialisme contre le peuple, soit l'inverse en fonction de ses intérêts du moment. A son égard une constante méfiance est de mise.

Les forces féodales et rétrogrades sont également ennemis du peuple ; il s'agit des représentants des structures sociales traditionnelles qui s'opposent à la révolution qui a pour but la démocratisation des rapports sociaux.

A l'opposé de ces forces dites réactionnaires se tient le peuple composé de la classe ouvrière, jeune et peu nombreuse qui a tout à gagner dans la révolution, la petite bourgeoisie, hésitante dans son engagement politique, qui comprend les petits commerçants, les intellectuels "petits bourgeois" et les artisans, la paysannerie qui théoriquement peut tout espérer de la révolution dont elle pourrait être la force principale du point de vue du nombre, et pour finir le "lumpenprolétariat" c'est-à-dire : les exclus que la révolution peut amener à elle en les réintégrant dans le marché du travail.

Le DOP revient ensuite sur le caractère et la portée de la révolution d'Août, insistant sur son originalité "*les révolutions qui surviennent de par le monde ne se ressemblent point. Chaque révolution apporte son originalité qui la distingue des autres.....notre révolution...se déroule dans un pays agricole, arriéré, où le poids des traditions et l'idéologie secrétée par une organisation de type féodal, pèse énormément sur les masses populaires.....elle est une révolution qui se produit dans un pays caractérisé encore par l'inexistence d'une classe ouvrière consciente de sa mission historique et organisée et, par conséquent, ne possédant aucune tradition de lutte révolutionnaire .....Cet ensemble de circonstances....donne une certaine empreinte singulière à notre révolution*".

Les rédacteurs du DOP avaient, nous semble-t-il, une conscience claire de ce que la masse populaire volontariste qu'ils évoquaient dans ce discours n'avait pas d'existence réelle ; mais d'autres révolutions "prolétariennes" ne s'étaient-elles pas imposées sans prolétariat originel ? Il fallait donc façonner à partir des bons éléments du peuple, une base révolutionnaire majoritaire capable de soutenir et de légitimer les décisions du CNR, d'où cette déclaration dans le DOP : "*L'objectif de cette révolution consiste à faire assumer le pouvoir par le peuple. C'est la raison pour laquelle le premier acte de la révolution, après la proclamation*

*du 4 Août, fut l'appel lancé au peuple pour la création des Comités de Défense de la Révolution...les CDR constituent l'organisation authentique du peuple dans l'exercice du pouvoir révolutionnaire...les armes du peuple, le pouvoir du peuple, les richesses du peuple ce sera le peuple qui les gérera et les CDR sont là pour ça. Les CDR....sont les bâtisseurs de la Haute Volta révolutionnaire.*

*Les CDR doivent être des écoles de formation politique.... A la propagande et aux calomnies mensongères de la réaction ils doivent savoir opposer une propagande, une explication révolutionnaire appropriée, selon le principe que seule la vérité est révolutionnaire.*

*Les CDR se doivent d'être à l'écoute des masses afin de se rendre compte de leur état d'esprit, de leurs besoins, pour en informer à temps le CNR. Le contact direct avec les masses populaires..... est une nécessité impérieuse pour les CDR s'ils veulent aider à l'application correcte des directives du CNR".*

Le DOP attribue donc aux CDR un rôle politique essentiel qui doit s'exercer à tous les échelons de la société voltaïque : " Depuis le 4 Août ....les voltaïques ont développé des initiatives pour se doter de CDR. Ainsi des CDR virent le jour dans les villages, dans les quartiers des villes, bientôt sur les lieux de travail, dans les services, dans les usines, au sein de l'armée. Tout ceci est le résultat de l'action spontanée des masses. "

La structuration des CDR était horizontale, collant à l'organisation administrative du pays par communes, départements, provinces; elle était également verticale, s'élevant depuis les bureaux CDR élus au niveau des communes et des départements, jusqu'aux membres des Pouvoirs Révolutionnaires Provinciaux (PRP).

Elus par les délégués des communes et des départements; venait ensuite le Congrès des CDR, instance suprême des structures populaires réunissant toutes les composantes des CDR et organe de décision...à condition qu'il se réunisse ce qui ne fut jamais le cas (Sidiki Guiré. *Les Comités de Défense de la Révolution du BURKINA FASO*. Thèse pour le Doctorat en Droit. 1995. Faculté de Droit. Perpignan) ; au dessus se trouve le Secrétaire Général des CDR (SGN/CDR) et immédiatement après le CNR.

A toutes fins utiles le DOP, après avoir énuméré les nombreuses prérogatives et les diverses zones d'influence des CDR, n'oublie pas de rappeler la place du CNR, au risque du hiatus : "L'idée première poursuivie avec la création des CDR consiste en la démocratisation du pouvoir. Les CDR devenant des organes par lesquels le peuple exerce le pouvoir local découlant du pouvoir central dévolu au CNR.

*Le CNR constitue, en dehors des assises du Congrès national, le pouvoir suprême. Il est l'organe directeur de tout cet édifice dont le principe directeur est le centralisme démocratique. Le centralisme démocratique est basé, d'une part sur la subordination des*

*organes de l'échelon inférieur aux organes de l'échelon supérieur dont le plus haut est le CNR auquel se subordonnent toutes les organisations.....Ce centralisme reste démocratique car le principe électif est de rigueur à tous les niveaux...".*

Le principe électif est moins rigoureux que le DOP se plaît à l'affirmer; en effet le Secrétaire Général des CDR, l'un des personnages les plus importants de la révolution, est directement nommé par le CNR.

Le DOP après avoir prévenu du bouleversement qui va intervenir dans tous les domaines de la société voltaïque, insiste particulièrement sur "*la philosophie des transformations révolutionnaires*" concernant l'armée, la politique de la femme, "l'édification économique".

Pour l'armée : "*la révolution dicte aux forces armées nationales trois missions*:

- 1) *combattre tout ennemi intérieur et extérieur et participer à la formation militaire du peuple*
- 2) *participer à la production nationale...le militaire nouveau doit vivre et souffrir au sein du peuple. Finie l'armée budgétivore. Désormais, en dehors du maniement des armes, elle sera aux champs, elle élèvera des troupeaux de bœufs, de moutons et de la volaille".*

En ce qui concerne la femme voltaïque, le DOP est un véritable prône anti-machiste :

*"Le poids des traditions séculaires de notre société vise la femme au rang de bête de somme.....les femmes portent sur elle la moitié du ciel.....le but final...c'est de construire une société...où la femme sera l'égale de l'homme." Mais cependant ajoute le DOP : " il convient d'avoir une juste émancipation de la femme ....la vraie émancipation de la femme c'est celle qui responsabilise la femme, qui l'associe aux activités productives, aux différents combats auxquels est confronté le peuple. La vraie émancipation de la femme c'est celle qui force le respect et la considération de l'homme".*

Pour ce qui est de "l'édification économique", le Discours d'Orientation Politique estime que la transformation radicale de la société passe par de grandes réformes de l'agriculture, de l'administration, de l'enseignement, des structures de production et de distribution.

La réforme agraire : "... aura pour but l'accroissement de la productivité par une meilleure organisation des paysans et l'introduction....de techniques modernes. L'abolition de toutes les entraves propres aux structures socio-économiques traditionnelles qui oppriment les paysans....".

La réforme de l'administration : " vise à rendre opérationnelle l'administration héritée de la colonisation.....il faudra procéder à une révision complète des statuts de la fonction publique. La réforme devra déboucher sur une administration peu coûteuse, plus opérante et plus souple".

La réforme de l'enseignement a pour but de bâtir le futur citoyen révolutionnaire, qui débarrassé de "tout mimétisme", ne recherchera pas son intérêt propre mais celui des masses populaires. A cet endroit de son développement le DOP évoque la culture voltaïque qui se devra d'être nationale, révolutionnaire, populaire : "*Que les écrivains mettent leur plume au service de la révolution, que les musiciens chantent non seulement le passé glorieux de notre peuple mais aussi son avenir radieux et prometteur*".

La réforme des structures de production et de distribution porte essentiellement sur le développement du système de santé et d'assistance sociale ( notamment maternelle et infantile ) ainsi que sur l'habitat en établissant des loyers "raisonnables" et en construisant des "maisons modernes en nombre suffisant et accessibles aux travailleurs".

Le DOP enfin souligne la nécessité de rapprocher les nombreuses ethnies qui vivent sur le territoire national en renforçant les échanges économiques entre elles et en combattant les préjugés.

A l'intention de l'opinion internationale, le DOP frôle une fois de plus le hiatus en déclarant : "*Notre révolution fait partie intégrante du mouvement mondial de paix et de démocratie contre l'impérialisme et toute sorte d'hégémonisme. C'est pourquoi nous nous efforcerons d'établir des relations diplomatiques avec tous les pays sans égard pour leur système politique et économique sur la base des principes suivants :*

- ✓ *Le respect réciproque pour l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale*
- ✓ *La non-agression mutuelle*
- ✓ *La non-intervention dans les affaires intérieures*
- ✓ *Le commerce avec tous les pays sur un pied d'égalité et sur la base des avantages réciproques.*

*Notre solidarité et notre soutien militaire iront à l'endroit des mouvements de libération nationale qui combattent pour l'indépendance de leur pays et la libération de leur peuple. Ce soutien s'adresse particulièrement :*

- ✓ *Au peuple de Namibie sous la direction de la SWAPO*
- ✓ *Au peuple Sahraoui dans sa lutte pour le recouvrement de son territoire national*
- ✓ *Au peuple Palestinien pour ses droits nationaux*

*Dans notre lutte, les pays africains anti-impérialistes sont nos alliés objectifs. Le rapprochement avec ces pays est rendu nécessaire en raison des regroupements néocoloniaux qui s'opèrent sur notre continent."*

Le DOP se conclue par ces mots : "La Patrie ou la mort, nous vaincrons", que le CNR a institué devise nationale.

Pour certains<sup>42</sup> il s'agirait de la traduction d'une formule de la tradition Mossi: "Kuum sao yandé", pour d'autres il s'agirait de la reproduction des mots : "la Patria o la muerte, venceremos" qu'utilise la révolution cubaine ; ce n'est d'ailleurs pas le seul point de similitude avec la phraséologie castriste qui, à propos de la femme, déclarait aussi "qu'elle porte la moitié du ciel"; autre ressemblance beaucoup plus concrète : les CDR; la révolution cubaine, bien avant le CNR, s'était appuyée aussi sur des Comités de défense de la Révolution qu'elle avait créés pour relayer son action au sein de la population.

Bien sûr, Haute Volta et Cuba présentent des différences dont la plus incontestable est dans leur nature même, l'une continentale, l'autre insulaire. Pourtant nous trouvons dans la philosophie de la révolution sankariste comme des échos de la révolution castriste.

---

<sup>42</sup> Jean R GUION. *Blaise CAMPAORE, Réalisme et Intégrité. Mondes en devenir*. Berger-Levrault International.

## **Chapitre II**

### **L'action de Thomas SANKARA**

#### **La montée du mécontentement**

#### **Les tensions au sein du CNR**

#### **L'assassinat du 15/X/1987**

##### **Section 1 : L'action de Thomas SANKARA.**

Thomas SANKARA avait à résoudre une équation dont les termes s'avéraient antinomiques ; il s'agissait de rompre avec le passé, d'instaurer la révolution dans un pays où la société révolutionnaire était à construire, de réduire les inégalités en prenant aux riches pour donner aux pauvres, en pariant sur le fait que les effets bénéfiques de ces changements se feraient sentir avant que n'éclate une révolte.

Symboliquement la rupture avec le passé colonial et néo-colonial se réalisera en Août 1984 lorsque la Haute Volta deviendra le Burkina Faso :

"Le président du Conseil National de la Révolution, Chef de l'Etat, ordonne: *Article premier* : le territoire libre d'Afrique limité au Nord et au Nord Ouest par la république du Mali, s'appelle désormais le **Burkina Faso**.

*Article 4* : les habitants du Burkina s'appellent les **Burkinabé**<sup>43</sup>".

Dans le même registre nationaliste un nouvel hymne national<sup>44</sup> voit le jour. Pratiquement, l'action de Thomas SANKARA pour construire la société dont il rêvait nous paraît s'appuyer sur trois axes; le premier consiste à mettre en place un encadrement de la population par le biais des CDR et à instaurer la pratique du sport de masse comme moyen de transformation de la société(§1) ; le second, aura pour objectif d'imposer aux privilégiés une cure d'austérité et plus généralement de moraliser la société (§2) en même temps que les promesses du DOP commenceront d'être tenues en faveur des plus pauvres et notamment des paysans (§3).

##### **§ 1 - a) Les CDR, structures d'encadrement de la société**

---

<sup>43</sup> Ordonnance 84-43-CNR-PRES, *Journal officiel*, 16 Août 1984, p.804

<sup>44</sup> DI-TAA-NIYE : Le chant de la victoire, du salut. Annexe 4

Avant le 4 août 1983 la base traditionnelle des régimes voltaïques était constituée par l'armée et l'administration c'est-à-dire les fonctionnaires et plus largement la population urbaine ; cette base sociale était assurée par un recrutement massif dont le népotisme n'était pas absent, par des avantages salariaux accompagnés de diverses primes ; excédentaire, le personnel de l'État n'en était pas pour autant plus efficace.

Le conseil national de la révolution considérant qu'il lui fallait construire une base révolutionnaire majoritaire à partir des populations rurales et sachant que les réformes qu'il jugeait nécessaires rencontreraient l'hostilité de la majorité des populations urbaines fit, dans un premier temps, porter son effort sur la mise en place des Comités de Défense de la Révolution prévus par le DOP, lesquels, en s'immergeant dans la population, devaient le plus rapidement et le mieux possible être les relais de l'orthodoxie révolutionnaire prônée par le CNR.

Comme indiqué plus haut les CDR étaient structurés horizontalement et verticalement ; à la ville comme la campagne ils sont partout. Composés essentiellement de jeunes qui s'arrogent facilement pouvoirs de police, contrôle des bonnes moeurs révolutionnaires, codirection des services ou des entreprises dont ils sont les salariés ils sont laissés pendant quelques temps sans directives précises ; craignant des débordements le secrétariat général des CDR publie le 17 mai 1984 des statuts qui institutionnalisent le contrôle du CNR sur les CDR « le comité de défense de la révolution est une émanation du conseil national de la révolution » (art.1).

Néanmoins, ces dispositions n'éviteront pas les débordements ; pouvait-il d'ailleurs en être autrement ? Thomas SANKARA dans son discours du 4 août 1985 se montre plutôt sévère à l'encontre de cette organisation ; cela ne suffit pas et il est amené à répéter ses mises en garde lors de la première conférence nationale des CDR le 4 avril 1986 : « il y a de mauvais militants CDR parmi nous. Qu'on ne se le cache pas. Ces néo féodaux qui sont dans nos rangs doivent en être extirpés et, combattus et battus parce qu'ils s'installent dans les secteurs, dans les villages, dans les provinces en véritable potentats et puis ils sont également dangereux. Dans leur façon de faire, ils sont anarchistes. Régnant et sévissant à la manière des seigneurs de guerre, ils sont fascistes. Ce sont en dernière analyse des anarcho-fascistes.

Il y a eu des règlements de comptes que nous sommes obligés de réparer aujourd'hui... Sur le plan militaire, les CDR ont été très souvent truffés de gens incomptents, nous avons eu beaucoup d'accidents... Nous savons également que pendant les patrouilles, certains ont fait des choses exécrables, ils ont profité de la patrouille pour piller.... Chaque Burkinabé a droit à la protection des CDR et leur permanence ne doit pas être un lieu de tortionnaires...; de même, il y a une gestion anarchique, frauduleuse, gabegique et concussionnaire des fonds

qui sont confiés aux CDR... Certains se croient encore à l'époque de la colonne Voulet-Chanoine ».

Et pourtant le CNR maintient sa confiance comment en témoigne la suite de ce même discours : « on a pensé que cette première conférence nationale des CDR avait été convoquée pour définitivement les enterrer... Mais rien de ce qui a été fait sous la révolution de positif n'a pu l'être sans les CDR... Nous avons besoin des CDR et nous aurons toujours besoin des CDR quelle que soit la forme qu'un jour ils pourraient prendre... Non, nous ne pouvons pas accepter de mettre les CDR de côté. Il n'y a pas deux Burkina Faso, il n'y a qu'un seul Burkina Faso, le Burkina Faso des CDR. Il commence avec les CDR et finit avec les CDR ».

Si le CNR continue de s'appuyer sur les CDR malgré les difficultés à les contrôler c'est qu'ils restent le principal instrument du pouvoir, son principal relais vers la population et un moyen d'encadrement malgré tout efficace; de plus il convient également de souligner que les CDR ont souvent participé à des actions positives d'intérêt général en nettoyant les rues, creusant les égoûts, participant aux récoltes ou aux grands travaux qui faisaient appel à la participation bénévole du peuple.

Diverses organisations créées par le secrétaire général des CDR sont venues s'adjointre aux CDR : l'Union des Femmes Burkinabé (U.F.B.) et le Mouvement National des Pionniers regroupant des enfants de 10 à 14 ans dont les activités sont précisées dans le rapport du séminaire de réflexion sur ce mouvement pionnier tenu à Ouagadougou en décembre 1984 : « les activités politiques devront permettre l'éveil de la conscience politique et l'esquisse d'une formation idéologico- politique par l'hymne national, expliqué et chanté régulièrement, la montée des couleurs, des slogans politiques, des champs et des jeux à contenu politique, l'explication de certains concepts tels bourgeoisie ou féodalité, l'explication des décisions politiques prises par le CNR... Des activités socio-économiques portant sur la production végétale (arboriculture, horticulture, travaux champêtres), la production animale (élevage de petits ruminants, de porcins et bovins), la production artisanale (poterie, vannerie, mécanique), et activités de services (travaux d'intérêt commun) » le rapport conclut : « toutes ces activités, théoriques ou pratiques, économiques, sociales, culturelles ou scientifiques, se doivent d'avoir un contenu politique et social, de façon à former l'homme de demain, par conscientisation politique».

Enfin une troisième organisation est créée qui dépend directement du CNR; il s'agit de l'union nationale des anciens du Burkina dont le président national du bureau provisoire n'est autre que l'ancien président LAMIZANA avec comme vice président l'ancien président YAMEOGO; l'opération est éminemment rentable sur le plan politique pour le CNR mais son

ambiguïté ressort dans les propos de Thomas SANKARA lors de la conférence nationale des CDR : « et puis, il me faut quand même dire à nos chers camarades anciens que s'il est vrai que la neige sur le toit n'implique pas qu'il ne fait pas chaud à l'intérieur, il faut comprendre qu'à l'intérieur même des anciens se trouvent des tortues à double carapace. Il se trouve à l'intérieur des anciens, des hiboux au regard gluant, c'est-à-dire un certain nombre de caméléons équilibristes qui pensent et estiment que comme au jeu de dames la révolution vient de faire une ouverture très dangereuse dont ils vont profiter pour s'installer afin de retrouver leur sport favori, à savoir: les intrigues, les complots, les règlements de compte, les dénigrements, les calculs et que sais-je encore ! Il appartient d'abord prioritairement aux anciens de démasquer et de combattre ces mauvais anciens. Si après avoir croisé le fer contre ces mauvais anciens qui, généralement, sont tenaces parce qu'ils ont le cuir dur, les bons anciens n'ont pas réussi, qu'ils fassent appel aux CDR et qu'ils nous accordent la permission. Nous saurons ce qu'il faudra faire ». Dans ces diverses structures qui couvrent l'ensemble du peuple sans distinction d'âge ni de sexe, il n'est pas impossible que Thomas SANKARA ait vu le cadre d'un futur parti révolutionnaire unique.

***b) Le sport, moyen de transformation de la société***

Thomas SANKARA en tant qu'instructeur de para commandos avait pu apprécier les bienfaits du sport; il avait pu constater les transformations positives qu'une pratique intensive apportait aux jeunes recrues tant sur le plan physique que psychologique; la validité de l'axiome "mens sana in corpore sano" se confirmait sous le ciel du Burkina.

Le sport peut se prêter à de véritables manifestations patriotiques grâce aux déploiements des couleurs dans les stades, à l'exécution de l'hymne national et par là agir comme un élément de structuration de la société.

Dès l'arrivée au pouvoir du CNR, le sport occupe une place centrale dans le discours politique au point qu'à la tête du ministère qui en a la charge, Thomas SANKARA place le capitaine Henri ZONGO, l'un des 4 chefs historiques de la révolution.

Le régime organise la promotion du sport de masse, mettant en place les infrastructures adéquates : 1 terrain dans chaque village soit près de 7000, 1 stade dans chaque province soit une trentaine, et accordant une importance identique à chaque discipline.

Le sport est aussi utilisé en politique extérieure<sup>45</sup>; le Burkina fera de la réactivation du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (CCSA) l'un de ses objectifs déclarés et, en 1984, se

---

<sup>45</sup> *Politique Africaine*. Mars 1989, p.60

posera en sauveur de cet organisme menacé de mort en raison de la grave crise de confiance qui affecte son bureau exécutif.

De même le Burkina palliera la défection du Libéria dans l'organisation de la troisième tournée de football de la zone 3 du CCSA.

Cette toute nouvelle et vigoureuse participation aux institutions sportives africaines permettra au CNR d'avoir une tribune officielle pour annoncer sa décision de boycotter les jeux olympiques de Los Angeles en raison du soutien des Etats-Unis au régime de Pretoria.

En Septembre 1984 le conseil des ministres institue la pratique du sport dans les services de l'Etat et en fixe les modalités de mise en œuvre: chaque CDR de service ou de secteur géographique doit désigner des responsables aux activités sportives qui seront chargés d'une sensibilisation à la nécessité de pratiquer le sport, parallèlement, des rencontres périodiques sont envisagées entre les responsables du ministère concerné et les préposés au sport dans les CDR.

Le 28 Juillet 1984, à l'occasion de l'inauguration du stade omnisports de Ouagadougou, une grande fête est donnée avec en point d'orgue le départ d'une course cycliste de 478 Km en quatre étapes; une mini compétition cycliste opposant les jeunes membres du gouvernement précédera ce départ : c'est le chef de l'Etat qui gagnera ! Précisons qu'il était le seul à être habillé en coureur de la tête aux pieds et à concourir sur une machine réglementaire<sup>46</sup>.

A l'occasion du deuxième anniversaire de la Révolution Démocratique et Populaire (RDP), Thomas SANKARA déclare :"parce que nous voulons une société saine, bien équilibrée, assurée sur ses jambes, fraîche d'esprit et de corps, la RDP a décidé d'introduire le sport à tous les niveaux de la vie de ce pays. Tous les établissements scolaires des villes et des campagnes, tous les ministères toutes les structures publiques et para publiques seront désormais concernées par le sport il a été décidé que le sport sera au cœur de toutes les préoccupations des Burkinabé. Chaque agent de l'Etat Burkinabé sera jugé non seulement en fonction de ses compétences, mais également de l'intérêt qu'il porte au sport. Le sport jouera dans son avancement professionnel, il jouera en un mot dans sa vie. En nous amenant à nous surpasser dans chaque épreuve, le sport cultive en nous l'esprit de combativité.<sup>47</sup>"

---

<sup>46</sup> *Politique Africaine*. Mars 1989, p.62

<sup>47</sup> *Carrefour Africain*, 4 Octobre 1985 cité par *Politique Africaine* , Mars 1989, p.62

La presse se fera l'écho de cette volonté gouvernementale ; la pratique du sport de masse va devenir "un critère distinctif du degré d'engagement de chaque militant...", c'est dire que l'inaptitude totale de tout individu à la pratique du sport équivaut à l'inaptitude totale de ce dernier à servir le peuple dans la fonction publique. Il faut alors en tirer toutes les conclusions<sup>48</sup>".

Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, après le discours du Président rendant obligatoire la pratique sportive, les journaux font paraître des tableaux permettant de noter les performances accomplies en fonction du sexe et de l'âge : ainsi les hommes de 30 à 39 ans doivent courir un 100 mètres en 13 secondes et 8 dixièmes pour obtenir 20; chaque dixième en plus enlève 1 point. Pour améliorer la condition physique un entraînement doit s'effectuer sur les lieux de travail, le couple "travail temps" étant considéré comme les deux faces d'une même réalité :"c'est pourquoi le sport et le travail ne feront désormais plus qu'un et notés comme tels car l'on ne peut traiter de la même manière celui qui s'engage, qui prend des risques, qui produit plus et mieux, et cet autre qui manque d'imagination créatrice, qui est avare de son effort et paresseux de son rendement"<sup>49</sup>".

Le sport semble donc apparaître aux yeux des gouvernants comme un élément constitutif majeur d'une nouvelle société, comme un instrument de la lutte révolutionnaire :"ce n'est pas un simple creuset de divertissement. Il nous aide à effacer toutes nos divisions conjoncturelles et pousse tout le monde, garçons et filles, à regarder la nécessité absolue d'unifier nos rangs pour mener à bien chacun sa mission ....Le sport en tant que valeur sociale, dont la pratique n'est pas uniquement motivée par de simples envies ou caprices, mais surtout par des facteurs politiques et économiques<sup>50</sup>".

## ***§ 2 Austérité et moralisation***

Parallèlement à la mise en place des CDR une campagne d'austérité et de moralisation sera menée ; ayant orienté son action vers la ruralité, Thomas SANKARA précisait dans une interview accordée à Jean-Philippe RAPP<sup>51</sup>: "nous nous efforçons de refuser les partages inégaux. Or que constatons-nous ? 58 milliards de budget ; 30 000 fonctionnaires qui en monopolisent 30, et rien pour les autres. Ce n'est pas normal... Qui sont donc ces 30 000 fonctionnaires ? des gens comme moi. Prenez mon cas, sur 1000 enfants nés la même année comme moi la moitié sont morts au cours des trois premiers mois. Je fais partie des 100 enfants sur 1000 qui ont pu aller à l'école. Je fais partie des 18/100 qui sont parvenus

---

<sup>48</sup> *Ibid*

<sup>49</sup> *Carrefour Africain*, 18 Octobre 1985 cité par *Politique Africaine*, Mars 1989, p.63

<sup>50</sup> *Carrefour Africain*, Novembre 1985 cité par *Politique Africaine*, Mars 1989, p.64

<sup>51</sup> Jean ZIEGLER op. cit. p 64

au baccalauréat. Je fais partie des deux soldats sur 100 qui sur le plan social ont une place stable et bien rémunérée parce qu'officier dans une armée où ce grade représentait quelque chose. Et des gens qui ont connu un certain nombre de chances comparables sont 30 000 dans ce pays de 7 millions d'habitants ? Et à nous seuls nous pompons pour plus de 30 milliards ? Cela ne peut plus durer ».

Bien que soutien du régime l'armée elle-même n'est pas épargnée par l'austérité ; après le coup d'état de nombreux dégagements et mises à la retraite ont permis d'écartier les éléments hostiles à la révolution ; pas de façon complète puisqu'au mois de mai 84 une tentative de putsch organisé par des partisans du CMRPN échoua ; parmi les conjurés, sept furent exécutés ce qui constituera la première exécution politique officielle depuis l'indépendance.

Le secrétaire général des CDR, Pierre OUEDRAOGO souligna «que la clémence aurait encouragé tous ceux qui veulent combattre la révolution» ; cette radicalisation contribue à maintenir le calme dans l'armée.

Par ailleurs les militaires qui se souciaient de l'évolution positive de leur carrière avaient tout intérêt à soutenir le CNR car comme le souligne Pascal LABAZEE <sup>52</sup> « les conditions d'accès aux grades ont été redéfinies... et donnent la priorité aux motivations idéologiques des postulants. Le contrôle de la hiérarchie est donc, en principe, assuré ». Il faut ajouter que le CNR a su responsabiliser les militaires en leur donnant le sentiment de leur utilité aux côtés de la population pour construire des routes, participer aux récoltes, assurer la formation militaire des militants CDR.

Si la cure d'austérité n'éloigne pas l'armée de la révolution, il n'en va pas de même pour l'administration ; le nombre de fonctionnaires dégagés est voisin des 2000 sans tenir compte des instituteurs licenciés après la grève de mars 1984. Ces dégagements ont permis au pouvoir de réduire la charge budgétaire de l'administration et d'éloigner les agents opposés à la révolution.

Le CNR, en 1984, a supprimé les diverses primes qui arrondissaient les salaires des fonctionnaires ; lors de l'adoption du budget 1985 il a instauré un prélèvement annuel égal à un mois de salaire ; en janvier 86 une nouvelle ponction salariale a été opérée sous forme de l'Effort Populaire d'Investissement (EPI) ce qui représente 12 % du salaire des fonctionnaires de catégorie supérieure et des officiers et sous-officiers supérieurs, 7 % du

---

<sup>52</sup> Pierre ENGLEBERT p 160

salaire des fonctionnaires moyens et des officiers subalternes, 5 % de la solde des fonctionnaires de rang inférieur et des hommes du rang.

En décembre 1984 l'âge de la retraite des fonctionnaires a été porté de 55 à 53 ans ce qui entraîna pour l'année 1985 et dans la seule ville de Ouagadougou le départ de 4616 personnes.

Enfin les agents de l'État sont constamment sollicités par le pouvoir, que ce soit pour les cotisations à la Caisse Nationale de Solidarité avec les provinces sahéliennes ou pour le travail bénévole qu'on attend d'eux sur les grands projets de développement comme la construction de la voie ferrée reliant Ouagadougou à Tambao, projet connu sous le nom de "bataille du rail".

La position du CNR en faveur des paysans l'a amené à relever les prix officiels des céréales qui constituent la base de la nourriture au Burkina ; à la baisse structurelle de salaire que connaissent donc les fonctionnaires s'ajoute l'inflation !

Autre cible de Thomas SANKARA, les loueurs d'immobilier; une ordonnance du 31 décembre 1984 instaure pour l'année 1985 la suspension du paiement des loyers pour les particuliers ; par contre les loyers industriels et commerciaux continueront d'être payés et reversés en totalité à l'État quelles que soient la nature et la nationalité du propriétaire.

Les effets de ces mesures au niveau du budget n'ont pas tardé à se faire sentir : les échéances et le service de la dette du Burkina tant interne qu'externe sont honorés en 1985 sans qu'un accord de rééchelonnement soit négocié avec le FMI; l'investissement public passe de 2 milliards en 1984 à 9,6 milliards en 1985 dont 5,6 milliards pour le programme populaire de développement destiné aux campagnes<sup>53</sup>.

A l'inverse sur le plan social la grogne des salariés monte dans les zones urbaines. Les étudiants sont également mécontents; classés par le CNR parmi les privilégiés, ils ont subi dès Janvier 1985 une forte diminution des bourses d'études et supportent mal la présence des CDR sur le campus.

La cure d'austérité s'est accompagnée d'une campagne de moralisation de la société dans laquelle la justice a très clairement tenu un rôle de pédagogue.

---

<sup>53</sup> Pierre ENGLEBERT. op. cit. p.163

En effet si le DOP ne touche pas directement au système judiciaire, la norme qui s'y trouve exposée rendait nécessaire la mise en place d'une organisation capable de réprimer les entorses à cette norme tout en exerçant sur le peuple une action pédagogique

Thomas SANKARA instaure dès Janvier 1984 dans le ressort de chaque Tribunal de première instance un Tribunal Populaire de la Révolution (TPR) dont la compétence porte sur les crimes et délits politiques, crimes et délits contre la sûreté de l'état, détournements des deniers publics et sur une notion nouvelle "l'enrichissement illicite au détriment de l'état". Les TPR étaient composés de 7 membres désignés par le ministre de la justice : 1 magistrat de l'ordre judiciaire qui présidait, 5 membres des CDR et 1 militaire ou 1 gendarme. L'objectivité de ces instances peut sembler relative compte tenu de son mode de désignation et sa composition; en effet les membres des CDR n'étaient pas des juristes professionnels et se trouvaient en position de faire facilement pression sur l'unique magistrat en mettant en cause sa vertu révolutionnaire.

Les débats, retransmis en direct à la radio, font office d'instruction civique in vivo : "notre justice populaire se distingue de la justice d'une société où les exploiteurs et les oppresseurs détiennent l'appareil d'état en ce qu'elle s'attachera à mettre à jour, à dévoiler publiquement tous les dessous politiques et sociaux des crimes perpétrés contre le peuple, à amener celui-ci à saisir leur portée afin d'en tirer les leçons de morale sociale et de politique pratique"(Discours de SANKARA prononcé pour l'ouverture des 1ères assises des TPR 3 Janvier 1984. Document *la justice au Burkina Faso*, 2ème édition, 1986, p.11)

La plupart des personnalités des régimes précédents comparaîtront devant les TPR pour enrichissement illégitime; Gérard Kango Ouedraogo, ancien dirigeant du RDA et président de l'assemblée nationale écopa de 10 ans de prison et de 700 000 000 francs CFA d'amendes et confiscations; Saye ZERBO fut condamné à 15 ans de prison dont 7 avec sursis; pour des personnalités de moindre importance les peines retenues ne furent pas très lourdes et les emprisonnements rapidement remplacés par de la résidence surveillée ; d'autres furent même relaxés tel l'ancien Président Lamizana qui recueillit, de surcroît, les applaudissements du prétoire.

Les TPR vont attirer l'attention internationale en 1986 lorsque trois dirigeants étrangers de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest, qui avait son siège à Ouagadougou, comparaissent devant cette instance sous l'accusation d'un détournement de fonds de 6 milliards de francs CFA.

L'oeuvre de moralisation entreprise par le Conseil National de la Révolution ne se limite pas aux tribunaux populaires de la révolution ; elle instaure les tribunaux populaires de

conciliation dans les secteurs et les villages, les tribunaux populaires départementaux et les tribunaux populaires d'appel dans chaque province, en même temps qu'elle dissout les tribunaux de droit coutumier.

Les tribunaux populaires de conciliation, compétents en matière civile commerciale, connaissent des litiges n'excédant pas 50 000 Francs CFA, des problèmes de voisinage, de la divagation d'animaux, dévastation de champ, de récoltes, feux de brousse, ainsi que de « tout comportement assimilable à une entorse à la morale révolutionnaire, et d'une façon générale, de tout comportement antisocial jugé comme tel par la population, alors même que ces comportements ne sont pas définis par la loi comme étant des infractions pénales »<sup>54</sup>.

La population des secteurs et villages venait assister en grand nombre aux séances de ces tribunaux dont les juges ont été élus par le CDR. Si le tribunal ne parvient pas à concilier les parties, l'affaire est portée devant le tribunal populaire départemental ; ce dernier oeuvre aussi pour moraliser les justiciables « ils contribuent par ces activités, à la conscientisation du peuple dans le département par rapport à ses droits et devoirs, à créer un climat de concorde et de camaraderie, à éliminer les tares culturelles, les manifestations coloniales, néo coloniales et féodales, les coutumes rétrogrades » ; c'est tout de même le principe de conciliation qui domine dans ces instances ce qui renvoie directement, en contradiction avec les desiderata du CNR, à la tradition coutumière dont la palabre avait pour but premier non pas de punir, mais de rétablir la communication et l'harmonie entre les parties, de les réconcilier.

### ***§ 3 : La mise en œuvre des promesses du DOP***

Pour gagner le peuple à la révolution Thomas SANKARA a tenté de mettre rapidement en œuvre les promesses que contenait son Discours d'Orientation Politique.

Compte tenu du nombre des mesures concernées nous nous limitons à celles qui nous ont paru les plus significatives et que nous n'avons pas évoquées jusqu'ici : la santé (1), l'agriculture (2), l'alphabétisation (3), la culture (3).

#### ***a- La santé***

Concernant la politique de santé une vaste opération de vaccination infantile est lancée ; c'est l'opération " vaccination commando" qui se déroule du 25 Novembre au 15 Décembre

---

<sup>54</sup> Pierre ENGLEBERT. op. cit. p.178.

1984 ; les CDR participent activement à la campagne d'affichage qui précède, au recensement des enfants à vacciner, ainsi qu'à la canalisation de la population vers les lieux de vaccination.

Le succès de cette entreprise vaut au CNR les félicitations du Directeur de l'UNICEF<sup>55</sup> : "J'ai été profondément impressionné par l'engagement que le gouvernement a montré à l'occasion de cette campagne, aussi bien en ressources humaines et financières que la manière dont toutes les méthodes disponibles ont été utilisées pour réussir la nécessaire mobilisation de la communauté" ; en effet le Burkina avait pris à sa charge près de la moitié du coût de l'opération soit 189 millions de francs CFA alors que son budget national s'élevait à cette date à 63 milliards de francs.

Toujours au plan sanitaire le CNR se lance dans la création de Postes de Santé Primaires (PSP) au niveau des villages isolés ; les mères de famille et les communautés villageoises sont appelées à désigner un agent de santé et une accoucheuse ; ces personnes recevront en 3 mois une formation sur les mesures d'hygiène, d'asepsie, le traitement des affections courantes : conjonctivites, diarrhées, paludisme, fièvres ; chaque agent de santé est muni d'une trousse médicale et d'un vélo ; ils peuvent faire appel aux infirmiers et sages-femmes présents dans les dispensaires et y envoyer les malades.

Il est prévu que les PSP comportent une petite pharmacie ; abritée dans une case dont la construction est réalisée par la population sous le contrôle des CDR, cette micro officine doit théoriquement disposer des médicaments gratuits de première urgence.

Ce nouveau dispositif intègre le système pyramidal de santé où se trouvent hôpital, dispensaires et Postes de Santé Primaire sous la houlette, dans chaque province, d'un médecin responsable<sup>56</sup>.

#### ***b- L'agriculture***

Tout au long de la présidence de Thomas SANKARA, une pression s'est exercée sur le monde rural pour qu'il prenne toute sa place dans la société révolutionnaire dont il devait constituer la base prolétarienne indispensable.

En sus de cet objectif politique le DOP prévoyait de parvenir à l'auto suffisance alimentaire ; pour ce faire, un Zatu (ordonnance) du 4 Août 1984, suivi d'un Kiti (décret d'application) du 5 Août 1985 vont transférer à l'Etat la propriété du sol et du sous sol, en rupture absolue

---

<sup>55</sup> Bruno JAFFRE. *Burkina Faso. Les années SANKARA*. L'Harmattan. Paris

<sup>56</sup> Bruno JAFFRE. op. cit. p.81

avec le Droit coutumier; le Kiti prévoit l'aménagement d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire; l'Etat débarrassé des entraves coutumières peut disposer comme il l'entend des terres mises en valeur par les grands projets nationaux comme l'aménagement des plaines du Sourou (13000 hectares prévus), de Douna (1200 hectares), de la Kompiega (1000 hectares) et Bagré (7300 hectares) après la construction de barrages et la mise en place de systèmes d'irrigation grâce notamment à la participation bénévole de la population.

Une réorganisation du travail agricole doit suivre la réforme foncière ; il s'agit de lutter contre tout ce qui empêche de faire de l'agriculture un secteur moderne, de mettre en valeur les terres inexploitées, d'en favoriser l'accès, de mettre fin à l'utilisation anarchique des sols, d'inciter au regroupement en coopératives, toutes choses qui impliquent un changement radical des comportements et qui ne peuvent s'inscrire que dans la durée.

Pour se prévaloir d'une action utile et à visibilité immédiate, le CNR va lancer dans les campagnes le mot d'ordre des trois luttes : la lutte contre la coupe abusive de bois, la lutte contre la divagation des animaux d'élevage, la lutte contre les feux de brousse.

Par ailleurs des mesures volontaristes interviennent :

- ✓ Adoption d'une politique des prix plus favorables aux producteurs avec la hausse des prix d'achat du coton et des céréales
- ✓ Appui à la production de sésame, noix de karité, soja et coton.

Malgré les campagnes de mobilisation, les résultats ne seront pas à la hauteur des espérances.

En effet dans ces décisions le CNR fait preuve d'une certaine méconnaissance de la situation réelle de l'agriculture Burkinabé qui, en dehors des années de sécheresse, assure les quantités nécessaires aux besoins de la population ; en année normale la véritable difficulté réside dans le déséquilibre entre zones de production excédentaire et zones de consommation élevée ; il s'agissait donc de régler un problème général de logistique plutôt que de volume de production<sup>57</sup>.

De plus les augmentations du prix des céréales décidées de façon "spontanée" n'auront pas les effets bénéfiques attendus pour les producteurs ; elles interviennent au moment où les salariés subissent d'importantes baisses de salaire ce qui entraîne évidemment un rétrécissement très conséquent du marché.

---

<sup>57</sup> *Le Burkina entre révolution et démocratie*. Contribution de Bernard TALLET. P.121

Devant l'absence d'une amélioration sensible et rapide de leur situation les populations rurales sont donc restées très en retrait de la révolution, n'envisageant pas de renier un pouvoir coutumier, allié des puissances chtoniques, dont la durée constituait la preuve de son efficience<sup>58</sup>, au bénéfice d'une idée révolutionnaire, nouvelle, d'origine urbaine, engoncée dans des démonstrations obscures et porteuse de chamboulements inquiétants.

#### **c- L'alphabétisation**

Thomas SANKARA<sup>59</sup> s'est également préoccupé de l'alphabétisation du peuple; un premier programme est initié en Décembre 1983 qui prévoit de toucher en 10 ans plus de 5 millions d'individus; une méthode d'apprentissage rapide, traduite dans une dizaine des langues nationales les plus importantes, a été retenue. L'alphabétisation est également dispensée aux appelés du Service National Populaire.

En février 1986 est lancée l'opération "alpha commando" selon la phraséologie chère aux militaires ; c'est la saison sèche et le CNR met à profit l'inactivité partielle des agriculteurs pour en alphabétiser 30 000 ; en Février 1987 une campagne en direction des "semi alphabétisés" se déroule avec comme objectif leur remise à niveau mais aussi le perfectionnement des volontaires qui se destinent à devenir des "alphabétiseurs".

Thomas SANKARA avait prévu également dans ce domaine un effort particulier en direction des femmes, fin 1987.

Les efforts du jeune président ont aussi concerné l'enseignement scolaire; en Octobre 1984 le Programme Populaire de Développement prévoyait, dans l'enseignement primaire, la construction par la population de plus de 1250 classes opérationnelles à la rentrée de 1986; 600 classes de plus ont été ouvertes pour la rentrée 1987. Les frais scolaires, revus à la baisse dès le début de l'année scolaire 1984 passent de 20000 à 10000 francs pour le primaire, de 65000 à 40000 pour le premier cycle, de 75000 à 45000 pour le second.

De 1983 à 1985 le taux de scolarisation passe de 16 % à 21% et à 24 % en 1986.<sup>60</sup>

Pourtant l'Etat ne peut répondre complètement à la demande et SANKARA lui-même reconnaissait que " 100% du budget ne pourrait même pas suffire à scolariser tous les enfants<sup>61</sup>". C'est la raison pour laquelle l'enseignement privé reste important au Burkina et

---

<sup>58</sup> *Le Burkina entre révolution et démocratie*. Contribution de Alfred SCHWARTZ. P.165

<sup>59</sup> Bruno JAFFRE. op. cit. p.90

<sup>60</sup> *ONU Flash* publié à Ouagadougou par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Burkina, le Mali, le Niger et le Tchad p.38.cité par Bruno Jaffre. op. cit. p.93.

<sup>61</sup> Jean ZIEGLER. op. cit p.91

accueille en 1985 plus de 45% des élèves du secondaire ; même si un conflit larvé oppose CNR et enseignement privé, notamment au niveau des bourses d'études que les premiers voudraient réservé aux seuls élèves de l'enseignement public.

Le personnel d'enseignement reste également insuffisant dans le premier degré malgré un volume d'embauche en progression : 16 % en 1985 contre 6 % de 1980 à 1983 ; ainsi à la rentrée 1987 il manque 1382 instituteurs et 407 professeurs<sup>62</sup>. A cette date, pour faire face à l'afflux de nouveaux élèves en 6°, le bureau politique du CNR<sup>63</sup> embauche 255 enseignants et double l'occupation des locaux scolaires en faisant fonctionner deux classes dans la même salle, l'une de 7 heures à midi, l'autre de 14 heures à 20 heures.

Cette solution pragmatique nous semble bien souligner l'action volontariste de Thomas SANKARA en matière d'enseignement et sa conscience nette de l'effort qui devait être accompli dans ce domaine.

#### ***d- La Culture***

Dans le domaine culturel le Président du Faso a favorisé, conformément au DOP, toutes les formes d'expression artistique en recommandant de puiser l'inspiration, sinon exclusivement à des sources révolutionnaires, au moins dans des sujets proches des préoccupations populaires.

La présidence avait mis sur pied l'orchestre des "colombes de la révolution composé exclusivement de femmes et celui des " petits chanteurs aux poings levés" ; ces formations ont parfois accompagné Thomas SANKARA dans ses tournées à l'étranger.

Le cinéma occupe une place importante au Burkina où se tient tous les deux ans à Ouagadougou le festival du cinéma africain, le FESPACO dont la notoriété est devenue internationale ; Thomas SANKARA a aidé cette manifestation de façon importante en faisant participer l'Etat à la réalisation de divers courts-métrages socio-éducatifs, de documentaires et de plusieurs longs métrages parmi lesquels "Sarrounia" de Med HONGO qui obtint le grand prix du FESPACO 1987.

Nous avons le sentiment qu'à travers le soutien à une culture fondée sur les spécificités burkinabé, Thomas SANKARA a tenté, à la fois, d'entretenir un sentiment de fierté nationale

---

<sup>62</sup> Bruno JAFFRE. op. cit. p.94

<sup>63</sup> Organe de direction du pays entre le 26 Août 1987, date de dissolution du gouvernement et le 4 Septembre 1987, date de constitution du nouveau gouvernement, sous l'autorité des 4 "coordinateurs" SANKARA, CAMPAORE, LINGANI, ZONGO.

susceptible de contrebalancer les sacrifices imposés par ailleurs et d'opposer un contre-feu au mimétisme de la culture occidentale.

## **Section 2 : La montée des mécontentements.**

Thomas SANKARA affirmait " il faut oser inventer l'avenir. Dans le discours que j'ai prononcé pour le lancement du plan quinquennal j'ai dit : *tout ce qui sort de l'imagination de l'homme est réalisable pour l'homme*. Et j'en suis convaincu<sup>64</sup>". La formule peut sembler belle, elle n'est pas forcément vraie.

Toutes les "inventions d'avenir"du jeune chef d'Etat avaient un point commun, leur inventeur était de bonne foi, animé par une indéniable volonté d'améliorer la condition du peuple Burkinabé ; ce ne sont malheureusement pas des conditions suffisantes pour que le succès soit forcément au rendez-vous.

Exemple frappant d'initiative à visée sociale se soldant par un échec : le lotissement des quartiers spontanés de Ouagadougou ; il s'agissait de mettre un terme à la spéculation de la bourgeoisie foncière et de certains chefs de quartier.

Le Schéma Directeur d'aménagement et d'urbanisme prévoyait entre 1985 et 2000 le lotissement de 60000 parcelles de 300 à 400 m<sup>2</sup> afin d'y loger les 81000 ménages recensés ; dès 1987 l'objectif était atteint, ce qui laisse présumer le fantaisiste des prévisions, avec des effets pervers également imprévus ; en effet certains critères d'attribution des parcelles et l'obtention du PUH (Permis Urbain d'Habiter) n'étaient pas en rapport avec les moyens financiers de la population concernée :

- ✓ Avoir des constructions antérieures sur la parcelle lotie
- ✓ Verser un droit d'entrée de 25000 francs
- ✓ Démolir les constructions antérieures et reconstruire en dur dans un délai d'un an
- ✓ Acquitter un droit de 300 francs par m<sup>2</sup>

Ainsi les locataires dont le propriétaire ne pouvait reconstruire rapidement les locaux loués durent quitter leur foyer pour tenter de se loger ailleurs, dans une périphérie plus éloignée de la ville ; ce fut également le cas des petits propriétaires qui faute de moyens ne purent profiter du lotissement "à visée sociale" et durent vider les lieux abandonnant sans aucune contre partie terrain et bâtiment. Alain MARIE<sup>65</sup> relate les propos d'un responsable de l'opération qui constatait avec franchise que "la ville a un prix. Celui qui ne peut y accéder n'a qu'à retourner au village pour y cultiver".

---

<sup>64</sup> Jean ZIEGLER. op. cit. p. 102

<sup>65</sup> *Politique Africaine*. Mars 1989. Politique urbaine: une révolution au service de l'Etat par Alain MARIE, p.30.

Derrière ce qui peut passer pour une affirmation libérale il n'est pas illogique de voir la pensée des idéologues marxistes du CNR désireux de façonner une catégorie urbaine de consommateurs contribuables recensés, sédentarisés dans un espace ordonné et lisible, ce qui implique l'exclusion des couches sociales les plus pauvres repoussées loin de l'aire de politisation urbaine.

Parallèlement au lotissement des quartiers spontanés le CNR lança en 1984 un programme de logements sociaux, les cités An II, An III, An IV, destinés à rénover le centre ville.

Or il s'avéra que les 1500 constructions édifiées entre Juillet 1984 et Juillet 1986 ne correspondant pas à la demande globale laissaient entier le problème du logement; de plus le coût des appartements les mettaient hors de portée du plus grand nombre; et l'ouverture des chantiers était précédée par le "déguerpissement" des occupants ce qui, dans les vieux quartiers populaires et commerçants du centre ville était vécu comme une catastrophe tant affective qu'économique.

La politique urbaine irréaliste menée par le CNR lui fit perdre, en ville, le soutien de ceux qu'avait séduit son idéologie anti-impérialiste et de modernisation sociale ; les salariés comme les ouvriers ne pouvaient que constater la dégradation de leurs conditions de vie; ceux qu'avaient séduit le discours sur le pouvoir au peuple, la lutte contre les priviléges et pour la justice sociale ne pouvaient accepter la réalité d'un travail souvent forcé et bénévole, l'accroissement des prélèvements, la hausse du coût de la vie, la destruction des logements et l'expropriation des terres.

Autre facteur d'agitation sociale, les relations orageuses entre le CNR et les syndicats ; dès la mise en place des CDR une lutte intestine les a opposés aux syndicats du fait même de leur nature; émanation du CNR, ils avaient une capacité officielle de contrôle sur la majorité des individus composant les syndicats ce qui les posait en concurrents directs de ces derniers. Malgré quelques escarmouches l'activité syndicale avait retrouvé son calme après les grèves des 21 et 22 Mars 1984 déclenchées par le Syndicat National des Enseignants Africains de Haute Volta et qui avaient entraîné le licenciement de quelques 1300 enseignants.

La situation évolue en 1987 dès la libération de Soumane Touré après un an et demi d'emprisonnement, remuant chef de file de la Confédération Syndicale Burkinabé et par ailleurs ami d'enfance de Thomas SANKARA; la CSB, à l'issue d'un séminaire d'analyse des statuts de la fonction publique s'adresse au Bureau International du Travail pour protester

contre les atteintes aux droits syndicaux<sup>66</sup>; dans le même temps un autre dirigeant de la CSB, dans un entretien accordé à une radio hollandaise, demande aux Pays-Bas de suspendre leur aide au Burkina car elle est détournée par le CNR; les relations se tendent.

En Mars à l'issue d'une réunion qui regroupe tous les syndicats ils publient une déclaration soulignant leur intention de poursuivre ces échanges en commun; le CNR qui est l'un des destinataires de cette déclaration ne bouge pas. Le 17 Avril, les mêmes font connaître leur volonté d'organiser une célébration unitaire du 1<sup>er</sup> Mai et se mettent d'accord sur un cahier de doléances exigeant notamment le respect des libertés syndicales, le retrait du statut de la fonction publique, le blocage du prix des produits de première nécessité, l'amélioration du pouvoir d'achat, la garantie de l'emploi quelle que soient les étiquettes politiques, l'amélioration de la couverture sanitaire et du système éducatif ; il faut remonter à Septembre 1975 pour retrouver une telle unité syndicale et il nous semble logique de penser que si ce mouvement dissimule des arrières pensées politiques qui ne peuvent s'exprimer autrement, l'essentiel de sa motivation repose sur les difficultés réelles que rencontre la population.

Le CNR de son côté avait décidé d'organiser sa propre commémoration de la fête du Travail en y invitant 2500 paysans ; un symposium les réunissait à la Bourse du Travail de Ouagadougou, lieu habituel des rassemblements syndicaux ; les deux commémorations se télescopant, les dirigeants syndicaux appellent à la dispersion.

Cette résurgence de l'unité syndicale qui a, dans le passé, fait la preuve de sa dangerosité, préoccupe le pouvoir et l'amène à réagir.

L'arrestation de Soumane TOURE intervient le 30 Mai; d'autres vont suivre parmi les responsables du Syndicat Autonome des Magistrats Burkinabé et ceux du Syndicat des Travailleurs de la Santé Humaine et Animale; 19 magistrats en activité sont "dégagés" et certains CDR vont jusqu'à demander l'exécution de Soumane TOURE.

Ces arrestations ont provoqué de vives protestations à l'étranger dont celle de polytechniciens suite à l'interpellation de Philippe OUEDRAOGO, dirigeant de la LIPAD et lui-même polytechnicien. Quant au BIT, il poursuit son enquête suite à la plainte de la CSB mais ces derniers rebondissements ne sont pas faits pour le rassurer malgré l'affirmation par Thomas SANKARA que les arrestations sont d'ordre politique et n'ont rien à voir avec une répression syndicale.

---

<sup>66</sup> Bruno JAFFRE. op. cit. p.242.

Nous constatons donc, au premier semestre de 1987 un essoufflement très net de l'enthousiasme populaire, une montée des déceptions et des mécontentements, la renaissance d'une unité syndicale qui s'oppose de plus en plus ouvertement au gouvernement ; la crise va culminer avec l'exacerbation des tensions au sein du CNR.

### **Section 3 : La montée des tensions au CNR**

Les dissensions au sein du conseil national de la révolution nous semblent bien constituer la cause première des tragiques événements du 15 octobre 1987 et se sont à notre avis, trouvées potentialisées par l'opposition qui est allée crescendo entre Thomas SANKARA et Blaise CAMPAORE.

A la lumière des documents que nous avons compulsés il nous apparaît que le contraste entre Thomas SANKARA et Blaise CAMPAORE était si net qu'il devait nécessairement prendre un jour ou l'autre des allures de tragédie grecque eu égard, surtout, à leurs fonctions respectives à la tête du CNR; à moins que la force de leur amitié ne se hissât au niveau de celle qui unissait Achille à Patrocle : ce ne fut pas le cas.

Nous nous intéresserons, dans un premier temps à Blaise CAMPAORE (§1) puis nous examinerons les points de tension apparus, au fil du temps, entre les membres du CNR (§2).

#### ***§ 1 – Blaise CAMPAORE, une approche du personnage et de son rôle dans le processus révolutionnaire***

Blaise CAMPAORE est né à Ouagadougou le 3 Février 1951; issu de l'éthnie Mossi, il est l'aîné de 7 enfants. Son père, ancien tirailleur "sénégalais" servit la France durant de nombreuses années et reçut le baptême au cours d'un séjour en métropole.

Blaise CAMPAORE entre comme boursier, à Fada, au Collège Saint-Joseph tenu par des missionnaires puis en classe de seconde à l'école normale de Ouagadougou; une fois bachelier il cherche à s'engager dans l'armée ; c'est chose faite le 1 Octobre 1972<sup>67</sup>.

En septembre 1973 il intègre l'école militaire interarmes du Cameroun; il en revient sous-lieutenant en ayant ajouté à sa formation technique une formation idéologique puisée dans les œuvres de LENINE, de MAO TSE TOUNG, mais aussi du Général de GAULLE. Blaise CAMPAORE vient se perfectionner à l'école d'infanterie de Montpellier puis effectue un stage

---

<sup>67</sup> Jean GUION. *Blaise CAMPAORE, Réalisme et Intégrité*. Collection Mondes en devenir. Berger-Levrault International

de commando parachutiste au Centre National d'Entraînement Commando de Mont Louis et de Collioure.

A son retour au pays natal il est envoyé au poste frontière de Faramana à 120 Km de Bobo-Dioulasso où il participe à la fin du conflit avec le Mali.

C'est ensuite la Base Ecole des Troupes Aéroportées de Pau qui l'accueille ;il y suivra la formation d'officier parachutiste et obtiendra ses galons de lieutenant.

Envoyé à Rabat, toujours pour sa formation, il y rencontre Thomas SANKARA dans l'unité duquel il avait servi à la frontière du Mali. Se découvrant une passion commune pour la Haute Volta et la carrière militaire, partageant une vision progressiste de la politique, ils ne tarderont pas à se lier d'amitié.

De retour au pays, après diverses affectations, il prend la suite de Thomas SANKARA à la tête du Centre National d'Entraînement Commando de Pô.

D'après Jean GUION<sup>68</sup>, Blaise CAMPAORE est à ce moment là l'un des officiers les plus compétents de l'armée voltaïque, formé au plan humain par ses rencontres à l'étranger et engagé politiquement dans le mouvement des jeunes officiers progressistes décidés à peser sur le devenir de la Haute Volta.

Dans les années 1975-1976 le quatuor qu'il forme avec Thomas SANKARA, Jean Baptiste LINGANI et Henri ZONGO se distingue par son activité de propagande discrète au sein du ROC, où certains voyaient le Regroupement des Officiers Communistes et dont Blaise CAMPAORE a pu dire : " à l'époque on signait le ROC. Tout le monde disait que c'était le Regroupement des Officiers Communistes, mais en fait ce n'était pas ça du tout .On signait ROC parce que ça évoquait la vigueur de notre combat. Même si Thomas et moi avions une connaissance approfondie de la théorie marxiste, nous n'aurions pas voulu en parler à l'époque. Quant aux autorités elles ne savaient même pas ce que c'était. Nous essayions surtout de sensibiliser les gens sur des questions comme la justice, la liberté, l'armée. Cela nous a aidés à poser les problèmes de fond".

Ce fut Blaise CAMPAORE qui, après le 17 Mai 1983, retranché à Pô au milieu de ses paras commandos, obligea le pouvoir à libérer Thomas SANKARA et Jean Baptiste LINGANI et à absoudre Henri ZONGO qui pour échapper à la prison s'était réfugié dans un camp militaire qu'il contrôlait au centre de Ouagadougou.

---

<sup>68</sup> Jean GUION op. cit p16

Le début de la disjonction des destins de Thomas SANKARA et de Blaise CAMPAORE intervient vers cette époque.

Jean GUION<sup>69</sup> souligne que " ...avant même que la révolution ait débuté, le capitaine Blaise CAMPAORE apparaît comme un élément moteur dans cette révolution. Avant même qu'elle ne voit le jour, il l'a sauvée, deux fois. C'est paradoxalement une des raisons pour laquelle ses camarades SANKARA, ZONGO et LINGANI lui en voudront toujours. Chacun d'entre eux avait une dette envers Blaise CAMPAORE et celui qui lui devait tout, Thomas SANKARÉtait celui qui allait lui en vouloir le plus.

Le même auteur<sup>70</sup> rappelle que le coup d'état du 4 Août 1983 est parti de Pô sous l'impulsion de Blaise CAMPAORE ; réquisitionnant une vingtaine de camions de l'entreprise canadienne LAVALLIN qui construisait une route dans cette région il fonce avec ses hommes sur Ouagadougou où il parvient en début de soirée sans avoir été repéré; aidé de civils, les militaires envahissent les points stratégiques et se rendent rapidement maîtres de la capitale de la Haute Volta; les pertes sont réduites : 5 morts et une quinzaine de blessés; le président Jean Baptiste OUEDRAOGO est arrêté .

Toujours d'après Jean GUION, "Blaise CAMPAORE, artisan de cette révolution, désireux de ne pas occuper le premier rôle, remit le pouvoir suprême à son ami Thomas SANKARA"; cet auteur laisse entendre, de façon explicite, que Blaise CAMPAORE serait le véritable deus ex machina de la révolution et qu'ayant trouvé en Thomas SANKARA des qualités de tribun qu'il savait ne pas posséder, il aurait préféré lui laisser le premier rôle pour lancer le mouvement.

Dès le début de la révolution il y avait donc discordance de phase entre les deux figures de proue du 4 Août 1983.

Ces deux personnages se différenciaient également par leur vie privée; Thomas SANKARA simple jusqu'à l'austérité avait une épouse du même acabit; Blaise CAMPAORE avait convolé avec une nièce du Président Houphouët Boigny, habituée au luxe de la présidence ivoirienne et peu encline à suivre les règles spartiates de la révolution; de surcroît l'animosité entre le Président du CNR et celui de la Côte d'Ivoire était de notoriété publique.

La divergence entre les deux hommes allait croître peu à peu, au rythme des campagnes de tracts de plus en plus grossiers mettant en cause les bonnes mœurs des deux protagonistes et de leurs épouses.

---

<sup>69</sup> Jean GUION. op. cit. p.23

<sup>70</sup> Jean GUION. op. cit. p.26 à 28

Sur ce désaccord qui enflé sont venues se greffer des oppositions au sein du CNR.

### ***§ 2 – Les tensions dans le CNR***

En août 1983 le conseil national de la révolution comprend 60 militaires et huit civils ; on y retrouve les responsables des mouvements qui ont participé depuis mai 1983 à l'organisation de l'insurrection : quatre représentants des intellectuels et syndicalistes du parti africain de l'indépendance(PAI) interdit par tous les gouvernements successifs et qui militent depuis 20 ans sous couvert de la ligue patriotique pour le développement (LIPAD) ; quatre représentants de l'Union de Lutte Communiste Reconstruite, une organisation clandestine elle aussi, auto dissoute en 1980 sous le nom de l'Union de Lutte Communiste et qui renaît sous ce nouveau sigle ; puis bien sûr, des militaires rassemblés derrière les meneurs que sont Thomas SANKARA,Blaise CAMPAORE,Jean Baptiste LINGANI, et Henri ZONGO. Un seul mouvement de gauche, le parti communiste révolutionnaire voltaïque (PCRV) n'est pas représenté car indésirable ; il n'avait pas participé aux manifestations populaires de mai 83 à Ouagadougou organisées pour demander la libération de Thomas SANKARA et des officiers arrêtés en même temps que lui le 17 mai 1983 ; de plus le PCRV ne cachait pas son aversion idéologique vis-à-vis des militaires qu'il taxait de petits bourgeois.

Les jeunes militaires du conseil national de la révolution sont moins rompus que leurs partenaires civils au maniement des idées politiques et moins prisonniers d'idéologie marxiste ; pour eux ce qui compte c'est davantage le bonheur du peuple que le triomphe du marxisme.

Ici se situe le point de fracture entre civils et militaires; lorsque ces derniers, dans l'euphorie de la victoire tenteront de prolonger l'union qui a rassemblé politiques et militaires au sein du conseil national de la révolution en leur proposant de se fondre dans le CNR les intellectuels du parti africain de l'indépendance et de l'union de lutte communiste reconstruite refuseront de se dissoudre dans un collectif bâti autour d'un même objectif mais sans communauté d'idéologie; à plus long terme il nous semble probable que les dirigeants politiques n'envisageaient pas une présence pérenne des militaires au pouvoir.

La création des comités de défense de la révolution chargés, entre autre, de l'instruction politique des masses populaires, accentue encore cette opposition ; en effet, c'est un militaire, le capitaine Pierre Ouédraogo qui est nommé à la tête de ces structures.

Un premier incident éclate, en mai 1984, lors de l'anniversaire des deux « marchés historiques et anti-impérialistes des 20 et 21 mai 1983 » qui avaient marqué le début du processus révolutionnaire.

Ibrahima Koné, ministre de la jeunesse et des sports mais aussi membre de la direction du PAI-LIPAD, appelle les jeunes à manifester le 20 mai 1984 pour commémorer la marche organisée ce jour-là par cette seule organisation<sup>71</sup> ; de leur côté les CDR organisent une manifestation unitaire le 21 mai, en souvenir de la deuxième marche qui, toujours en 1983, avait spontanément rassemblé une grande foule. Ibrahima KONE tente de s'opposer à cette deuxième manifestation ; accusé de « tentative de fractionnisme » par le CNR, il est relevé de ses fonctions.

Son collègue Adama TOURE, ministre de l'information et également dirigeant du PAI-LIPAD, est violemment pris à partie dans la presse d'État par le secrétariat général des CDR encouragés par l'ULC-R et les militaires ; effectivement ces derniers estiment que la tentative du PAI-LIPAD pour s'approprier « les marches anti-impérialistes » de mai 1983 revenait à s'approprier le processus révolutionnaire pour, le cas échéant, pouvoir s'en attribuer tout le bénéfice. !

Le 4 août 1984, anniversaire du coup d'état selon les uns, de la révolution selon les autres, le CNR, instaurant une pratique qui va devenir annuelle, dissout le gouvernement. Le Burkina Faso se trouve alors dirigé par « trois coordonnateurs généraux » (Blaise CAMPAORE, Jean Baptiste Lingani, Henri Zongo) sous la présidence du chef de l'État, Thomas SANKARA ; les quatre militaires affirment ainsi clairement leur position de chefs historiques et donc incontestables de la révolution.

Le 28 août 1984 le CNR se réunit. Les représentants du PAI-LIPAD sont accusés de propos antirévolutionnaires et notamment Soumane Touré, ténor de ce parti, à propos d'un entretien accordé à Radio France internationale, en raison il est "dégagé" de son poste à la caisse nationale de sécurité sociale ; les quatre représentants PAI quittent le CNR et leurs militants sont exclus du gouvernement; le plus ancien des groupes marxistes n'aura participé au pouvoir qu'une seule année.

Le gouvernement de l'An II une fois formé avec la seule ULC-R aux côtés des militaires, les querelles ne s'apaiseront pas et le PAI qui contrôle le CSB de Soumane Touré continue d'être en butte à l'hostilité de l'ULC-R.

---

<sup>71</sup> Sennen ANDRIAMIRADO. // s'appelait SANKARA. *Chronique d'une mort violente*. P.50 Jeune Afrique Livres. Collection ACTUEL.

Pour autant Thomas SANKARA poursuit sa recherche de l'unité autour des objectifs communs du 4 Août 1983 et charge le capitaine Henri ZONGO de renouer le dialogue avec le PAI; dans le même temps les militaires décident de fonder une Organisation Militaire Révolutionnaire (OMR) qui les réunira de façon plus formelle à l'intérieur du CNR ils décident également pour contrebalancer l'influence des intellectuels de l'ULC-R et surtout celle du PAI-LIPAD dont le retour se négociait, de créer, sous leur égide, de nouvelles organisations marxistes dont les adhérents seraient fournis par les CDR et les militaires; c'est ainsi que Pierre OUEDRAOGO, Secrétaire Général des CDR, met en place l'Union Communiste Burkinabé (UCB) en prenant soin de recruter quelques personnalités non affiliées aux formations classiques et capables de tenir la dragée haute aux exégètes professionnels du marxisme -léninisme nombreux à l'ULC-R comme au PAI-LIPAD.

Toujours pour soutenir le CNR, un autre mouvement apparaîtra sous l'impulsion de Blaise CAMPAORE, le Groupe Communiste Burkinabé (GCB)

A la tête desquels le n° 2 du régime placera des proches émigrés de l'irréductible Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque (PCRV), les frères Jean Marc et Jean Pierre PALM et un certain Zampa LEGRE.

Le 12 Mai 1985, l'UCB et le GCB entrent au CNR, rejoignant l'OMR et l'ULC-R.

Thomas SANKARA qui perdra progressivement le contact avec l'UCB et le GCB croit toujours au regroupement des partis révolutionnaires en un seul parti "d'avant-garde" comme le prévoit l'article 22 des statuts du CNR adoptés en Octobre 1985 :"les organisations politiques révolutionnaires devront progressivement s'auto dissoudre en vue de la formation d'un parti d'avant-garde.

Un accord de principe sur ce point intervient le 17 Mai 1986 entre les quatre organisations membres du CNR qui, dans une déclaration conjointe, affirment leur volonté de s'unir autour du DOP qui depuis près de trois ans sert de programme à la révolution ; mais cette volonté n'était qu'apparente puisqu'elle achoppa sur des débats byzantins.

A l'intérieur même du CNR les oppositions qui se durcissent, les rivalités qui apparaissent ont créé une atmosphère délétère encore accentuée par le mécontentement populaire et la grogne syndicale dont les rumeurs commencent de se faire entendre.

Optimiste à tous crins, Thomas SANKARA poursuit son rêve d'unité; à la veille du 4 Août 1987, veille du quatrième anniversaire de la révolution, il déclare au cours d'un entretien télévisé :"Les organisations qui sont membres du Conseil National de la Révolution ne

freinent pas la marche de la révolution. Bien au contraire! Elles sont fondamentalement d'accord sur l'objectif de la révolution. Ces organisations plurielles apportent des points de vue, des nuances, qui certes, entraînent des divergences dans les analyses, dans les appréciations des diverses questions ; mais ces nuances là constituent pour nous des enrichissements qui nous évitent d'être enfermés dans l'unicité de la voie, de la pensée, du raisonnement et de l'action....les oppositions qu'il y a entre organisations ne sont pas des oppositions d'ordre antagonique, par conséquent elles ne se résolvent pas de façon exclusive mais, au contraire, par des échanges francs, peut-être houleux. Mais quoi de plus souhaitable quand tous ces débats, toutes ces oppositions, toutes ces frictions, n'ont pour but que de faire triompher, par l'organisation, la voie la plus juste ?<sup>72</sup>"

Pourtant les partisans de Thomas SANKARA commencent à craindre un attentat contre sa personne et le président se décide à admettre que sa sécurité ne peut dépendre exclusivement des paras commandos de Blaise CAMPAORE; une Force d' Intervention du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité (FIMATS) est créée sous l'autorité exclusive du ministre de l'Administration Territoriale, Ernest OUEDRAOGO, qui a grandi dans la famille SANKARA et passe pour le frère aîné de Thomas; sur le terrain, malgré l'opposition des militaires qui le détestaient, le commandement de la FIMATS est confié à Vincent SIGUE, guerrier redoutable, dévoué corps et âme au jeune président.

D'après Basile GUISSOU<sup>73</sup>, alors qu'à Tenkodogo (à 140 Km de Ouagadougou), où devait se tenir la célébration de l'anniversaire du DOP, les préparatifs battaient leur plein, la capitale bruissait des rumeurs d'attentats supposés avoir lieu au cours de la cérémonie; dans la soirée le Président SANKARA recevant une délégation de ouagalaises qui devait l'accompagner le lendemain, se laisse aller à des confidences inquiétantes :" il y a un fauteuil présidentiel pour quatre personnes. Comment faire? Nous avons des problèmes pour régler cette affaire". D'honnêtes militantes auraient alors naïvement fait allusion à l'élimination physique des trois autres.... Et la rumeur s'est très vite emparée de la ville.

Il ne devait pas y avoir d'attentat à Tenkodogo mais Thomas SANKARA allait y trouver la preuve que son ami Blaise CAMPAORE faisait désormais partie de ses opposants<sup>74</sup>; en effet l'un des orateurs, Jonas SOME, président du bureau national de étudiants, membre de l'UCB qui bénéficie du soutien de Blaise CAMPAORE, après avoir dénoncé les "opportunistes et contre révolutionnaires qui se sont infiltrés dans les rangs du CNR" ce qui était une attaque contre l'ULC-R, poursuit en prenant le contre-pied du discours présidentiel prévu en clôture

---

<sup>72</sup> Sennen ANDRIAMIRADO. Op. cit. p.64.

<sup>73</sup> Basile GUISSOU. *Burkina Faso, un espoir en Afrique*. P.85. L'Harmattan. Paris.

<sup>74</sup> Sennen ANDRIAMIRADO. Op. cit. p.86

de la manifestation, appelant à l'épuration du CNR et concluant " La révolution ne peut rassembler que des révolutionnaires".

Il semble logique de penser que ce jeune homme, qui exprimait peut être des idées personnelles, était en fait le porte parole d'une opposition déclarée à SANKARA, lequel tentait justement de rassembler toutes les composantes du CNR; la question se posait aussi de savoir comment le discours de Jonas SOME avait pu passer la censure sans encombre; enfin pour développer une thèse aussi précisément contraire au contenu du discours présidentiel il fallait en avoir eu connaissance au préalable ce qui impliquait une fuite au cabinet de la présidence où Blaise CAMPAORE avait fait embaucher l'un de ses protégés, Patrice ZAGRE.

Dès cet instant la religion de Thomas SANKARA devait se trouver suffisamment éclairée pour qu'il acquière la conviction que l'affrontement était inévitable avec le N°2 du CNR, qui, de son côté devait se tenir le même raisonnement.

Nous pourrions alimenter davantage cette chronique des prémisses d'une tragédie annoncée mais estimons qu'à ce stade de l'évaluation d'une situation de crise l'accumulation de détails supplémentaires, pour aussi intéressants qu'ils soient, perd de son utilité en même temps qu'elle peut devenir fastidieuse.

#### **Section 4 – L'assassinat du 15 Octobre 1987**

Le Mercredi 14 Octobre 1987 le conseil des ministres valide la création de la FIMATS sous le commandement de Vincent SIGUE; Blaise CAMPAORE est absent. A la fin de la séance, Ernest OUEDRAOGO, ministre de la "Territoriale" dont dépend la FIMATS, aurait lancé " Pendant longtemps nous nous sommes occupés de nos ennemis, nous allons maintenant pouvoir nous occuper de nos amis<sup>75</sup>". Ce commentaire aurait éveillé les craintes de ceux qui, parmi les présents, pouvaient supposer que leur opposition au Président était démasquée et mis en quelque sorte le feu aux poudres.

Pendant ce temps des disputes éclatent entre les soldats assurant la sécurité du bâtiment, les uns favorables à SANKARA ( des éléments de la garde présidentielle), les autres à CAMPAORE ( des paras commandos de Pô) à propos d'un hypothétique projet d'attentat le lendemain soir contre CAMPAORE, LINGANI et ZONGO; effectivement une réunion de l'OMR était programmée ce jour là pour 20 heures afin de permettre aux militaires de laver leur

---

<sup>75</sup> Sennen ANDRIAMIRADO. Op.cit. p. 93

linge sale en famille; il s'agissait donc d'un vigoureux mais simple rappel à l'ordre de la part du Président; pour autant que l'on puisse savoir il n'était pas question d'en arriver à une quelconque élimination physique.

Il n'empêche que cette éventualité devait occuper tous les esprits, y compris celui de Thomas SANKARA qui paraissait étrangement détaché; cette attitude est corroborée par la déclaration de son épouse Mariam<sup>76</sup>: "...jusqu'à la fin il (Thomas SANKARA) refusait de croire les gens qui le mettaient en garde(...) et même quand je lui ai montré la lettre d'une amie à qui Blaise avait dit qu'il était fou et qu'il fallait l'écartier , il m'a seulement répondu que ce n'étaient pas des preuves . Il dira à son père et à sa mère que si vraiment Blaise veut le tuer, il le tuera. Alors, il l'attendra au ciel".

Nous retrouvons cette tonalité fataliste dans une déclaration de SANKARA au journaliste Jean Philippe RAPP : "un jour des gens sont venus me voir complètement affolés : il paraît que Blaise prépare un coup contre toi....je leur ai répondu ceci: le jour où vous apprendrez que Blaise prépare un coup d'état contre moi, ce ne sera pas la peine de chercher à vous y opposer ou même à me prévenir. Cela voudra dire qu'il est trop tard et que cela sera imparable<sup>77</sup>".

Le 15 Octobre 1987, de retour de sa participation au sport de masse, Thomas SANKARA préside, dans l'une des villas du Conseil de l'Entente, une séance de son cabinet spécial; il est environ 16 heures 35 lorsque le bruit d'un véhicule qui s'arrête bruyamment devant le portail de la villa vient troubler la réunion; immédiatement des rafales d'armes automatiques se font entendre; d'après Alouna TRAORE<sup>78</sup>, seul survivant du massacre, le président SANKARA aurait alors quitté son siège, disant à ses conseillers "restez, c'est moi qu'ils veulent !",et serait sorti, les bras levés; " il a à peine franchi la porte de la villa qu'il est littéralement canardé; Ils étaient venus pour tuer" témoignera le même Alouna TRAORE.

Les gardes qui veillaient dans le couloir comme ceux qui se trouvaient à l'extérieur avaient été abattus par les premières salves.

Les conseillers, à leur tour, sont systématiquement assassinés; ainsi disparaît Paulin BAMOUNI, qui se voulait un idéologue de la révolution, auteur de l'ouvrage "Burkina Faso, processus de la révolution" précédemment cité dans ce mémoire et Patrice ZAGRE, un fidèle de Blaise CAMPAORE. Ce sont treize corps qui jonchent le sol.

---

<sup>76</sup> Valère SOME. "Thomas SANKARA. L'espoir assassiné; Edition L'HARMATTAN PARIS

<sup>77</sup> Valère SOME. Op. cit. p.48

<sup>78</sup> Sennen ANDRIAMIRADO. Op. ci. P. 31,32,33.

Les auteurs directs de cet attentat sont des paras commandos de Pô; certains sont reconnus par le miraculé TRAORE : Hamidou MAÏGA, virtuose du volant et de la Kalachnikov et à ces titres chauffeur garde du corps de CAMPAORE, un autre surnommé OTIS, ancien de la garde du président et réintégré dans les militaires de Pô.

Le Sergent Hyacinthe KAFANDO<sup>79</sup>, aide de camp de CAMPAORE, était également sur place; arrivé au volant d'une seconde voiture (une Galante bleue) il pénétra en trombe dans l'enceinte et écrasa deux factionnaires contre un mur, (le gendarme SORE et le soldat de 1ère classe Noufou OUEDRAOGO).

D'après l'enquête menée par Valére SOME, ce sont le sergent KAFANDO et le caporal NADIE qui ont tiré sur SANKARA, le blessant à l'épaule puis l'achevant d'une balle dans la tête.

Les treize cadavres sont transportés au cimetière de Dagnoen, à la périphérie Est de Ouagadougou et sommairement recouverts de terre; à ce sujet l'ambassadeur de la République Fédérale Allemande au Burkina, quittant son poste en 1988, demanda à l'assistance qui se pressait à son "pot d'adieu" d'avoir une pensée pour "celui qui fut abattu et enterré comme un chien".

Pour ce qui est des commanditaires, leur identité n'a pu être établie de façon objective. Evidemment, le premier nom qui vient à l'esprit est celui de Blaise CAMPAORE; ce dernier, tout en reconnaissant qu'il prévoyait un coup de force de SANKARA a toujours nié avoir organisé son assassinat, reportant sur des gradés de Pô la responsabilité du drame et déclarant à des journalistes<sup>80</sup>: " Quand je suis arrivé j'ai demandé pourquoi il avait été tué. Ils

(les gradés) m'ont répondu qu'ils voulaient tout simplement l'arrêter et qu'une fusillade avait éclaté. Les premiers à tirer ont été les éléments de SANKARA".

A la question de savoir qui avait donné l'ordre de cette arrestation, il répond :"Quand j'ai demandé à mes hommes pourquoi ils avaient arrêté SANKARA sans me le dire, ils ont répondu que s'ils l'avaient fait j'aurais refusé. Et c'est vrai. Je savais que mon camp politique était fort. Thomas ne contrôlait plus l'Etat. Je n'avais plus besoin de faire un coup d'état. Mais mes hommes ont pris peur quand ils ont appris l'après-midi que nous devions être arrêtés<sup>81</sup>".

---

<sup>79</sup> Valére SOME. Op. cit p.40

<sup>80</sup> Valére SOME. Op. cit. p.39

<sup>81</sup> Propos recueillis par P.HASKI, journaliste, in *Libération* du 26-10-1987. Cité par Valére SOME op. cit p. 40

Il est certain que la tension entre les "sankaristes" et les "campaoréistes" avait atteint son point éclair; mais la tragédie sur laquelle elle débouche est peut-être due au comportement irresponsable de quelques militaires agissant de leur propre initiative, sans ordre formel; ceci expliquerait pourquoi l'homme de CAMPAORE dans le cabinet spécial de SANKARA (celui qui a été soupçonné d'être à l'origine de la fuite à propos du discours présidentiel de Tenkodogo), était au nombre des victimes.

Certains ont cru distinguer, dans l'élimination de Thomas SANKARA, un complot ourdi par le Président HOUPHOUET-BOIGNY manoeuvrant son parent par alliance, CAMPAORE, avec l'aide de la France<sup>82</sup> pour en finir avec le danger d'une contagion révolutionnaire venue du Burkina; rien n'est avéré, et pour ce qui nous concerne, nous pensons qu'en l'absence de preuves dûment établies, l'objectivité exige le silence.

De nos jours encore les enquêtes sur cet attentat demandées par les avocats de Mariam SANKARA et de ses deux fils n'ont pas abouti; nous avons tenté d'obtenir un entretien avec l'épouse de l'ancien président du Burkina qui vit très retirée dans le Sud la France mais pour l'instant nos tentatives sont restées vaines et nous avons scrupule à insister.

---

<sup>82</sup> Bruno JAFFRE. op. cit. p.255

## **Troisième partie**

### **Les conséquences du 15 Octobre 1987**

Dans un régime dirigé majoritairement par des militaires, il est naturel que le n° 1, à sa disparition<sup>83</sup>, soit remplacé par le n°2, considéré comme le plus ancien dans la fonction la plus élevée; la promotion de Blaise CAMPAORE à la tête de la révolution Burkinabé correspond bien à cette logique et constitue la conséquence majeure du drame du 15 Octobre 1987; sous son impulsion le Burkina verra la Révolution Démocratique et Populaire prévue par le DOP glisser progressivement vers le rétablissement d'une Constitution et entrera dans la période de stabilité politique la plus longue depuis son indépendance, le 5 Octobre 1960, malgré les turbulences rencontrées.

Dans cette troisième partie nous examinerons la période dite du "Front Populaire" qui, marquant de fait la fin d'un régime d'exception, établit la transition entre révolution et république (Chapitre 1); nous observerons ensuite la nature du pouvoir issu de la constitution du 11 Juin 1991 et sa pratique jusqu'en l'an 2000 au travers de quelques événements saillants (chapitre 2).

---

<sup>83</sup> Sennen ANDRIAMIRADO. Op. cit. p.135.le certificat de décès de Thomas SANKARA n'a été remis à sa veuve que le 17 Janvier 1988; il porte de la main du médecin:" décédé à Ouagadougou le 15 Octobre 1987, à 16 h. 30, de mort naturelle".

## **Chapitre I**

### **Le front populaire du 15 Octobre 1987 au 2 Juin 1991**

La proclamation du Front Populaire intervient le 15 Octobre 1987, en fin d'après-midi; elle est lue au nom et sous la signature de Blaise CAMPAORE qui affirmera ultérieurement n'avoir jamais voulu que son nom y figure<sup>84</sup>.

Le SIDWAYA, (dont le titre dit tout le programme :" Quotidien Burkinabé d'Information et de Mobilisation du Peuple"), dans son N° 879 du 19 Octobre reproduit in extenso cette proclamation. Thomas SANKARA est qualifié de traître, d'autocrate, de visionnaire mystique; il est rappelé que " déjà dans la nuit du 4 Août 1983 le renégat SANKARA avait dépeché un émissaire<sup>85</sup> auprès des forces révolutionnaires en marche triomphale sur Ouagadougou pour les dissuader d'engager l'assaut final contre les forces réactionnaires sous prétexte que Jean Baptiste OUEDRAOGO et lui étaient parvenus à un accord". Le Conseil National de la Révolution est dissout, ainsi que le gouvernement et l'Organisation Militaire de l'Armée (OMR); le Président du Faso et le Secrétaire Général National des Comités de Défense de la Révolution sont démis de leurs fonctions.

La proclamation se poursuit par un appel général à la participation active à l'œuvre de rectification "tant attendue par tous les révolutionnaires démocrates sincères" et se termine ainsi " Le Mouvement Populaire du 15 Octobre, qui entend poursuivre conséquemment la révolution d'Août 1983, s'engage à respecter les engagements pris vis-à-vis des autres peuples Etats et Organisations Internationales. Le peuple militant est invité au calme et les forces de défense populaire (militaires, paramilitaires et CDR) à la vigilance". LA PATRIE OU LA MORT NOUS VAINCRONS. Pour le Front Populaire, le Capitaine Blaise CAMPAORE.

Les partisans de SANKARA les plus influents sont d'ores et déjà éliminés : soit abattus tel Vincent SIGUE de la FIMATS, soit emprisonnés tel Ernest Ouedraogo, ministre de l'Administration Territoriale et de la Sécurité.

---

<sup>84</sup> Sennen ANDRIAMIRADO. Op. cit. p.99

<sup>85</sup> Sennen ANDRIAMIRADO. Op. Cit. P. 82, 83. L'émissaire en question était Vincent SIGUE que SANKARA avait effectivement envoyé, estimant que l'accord, enfin possible avec JB OUEDRAOGO, éviterait une confrontation sanglante.

Le vendredi 16, déclaré jour férié, les deux autres chefs historiques de la révolution, le Commandant Jean Baptiste LINGANI et le capitaine Henri ZONGO donnent leur version des événements aux membres du corps diplomatique qu'ils ont réunis : "les méthodes de direction de Thomas SANKARA relevaient de l'excentricité et de l'immaturité. Des changements étaient nécessaires pour mettre fin aux luttes politiques internes et à la ruine économique<sup>86</sup>". Les deux officiers confirment aux diplomates que c'est bien CAMPAORE qui dirige le Front Populaire mais qu'il doit se reposer, très ébranlé par la tuerie qui vient d'avoir lieu.

La radio diffuse de la musique militaire et des communiqués appelant la population au calme mais aussi à manifester son soutien au Front Populaire par des défilés dans chaque quartier.

En fait c'est vers le cimetière de Dagnoen que nombre de ouagalais se sont dirigés; la tombe de SANKARA est devenue un lieu de pèlerinage; la foule rajoute de la terre sur les treize tumulus rudimentaires, des fleurs et des messages sur de simples bouts de papiers. "Vive le Président des pauvres", "Vive le président des enfants", "Tes assassins t'ont abattu, mais pour nous tu es toujours vivant" ou encore, à l'adresse des trois chefs historiques survivants de la révolution cette équation explicite ; " 4 moins 1 = 0<sup>87</sup> ".

Le 18 Octobre CAMPAORE, LINGANI et ZONGO réunissent les secrétaires généraux de tous les ministères et remettent l'administration au travail, assurant la continuité de l'Etat.

Le Lundi 19, Blaise CAMPAORE s'adresse à la nation; Nous tirons du N°881 de SIDWAYA en date du 20 Octobre quelques extraits significatifs de ce message adressé au "Peuple combattant du Burkina Faso, camarades militantes et militants de la révolution démocratique et populaire".

L'orateur rappelle les débuts de la révolution : " lorsque le 4 Août 1983, à la tête des forces populaires insurgées, nous sommes rentrés à Ouagadougou, nous étions tous animés, Thomas SANKARA et moi, de la ferme détermination de conduire notre vaillant peuple vers un avenir radieux"; il rappelle aussi son absence d'ambition personnelle : " A l'époque j'ai fait comprendre que le fait d'avoir participé activement au renversement du régime de Jean Baptiste OUEDRAOGO ne me conférait aucun droit particulier; car en révolutionnaire, j'ai assumé mon devoir, exécuté une tâche.

C'est ainsi que Thomas SANKARA qui, à l'époque, semblait incarner à nos yeux les aspirations de notre peuple fut choisi (....) Et c'est pourquoi aujourd'hui, je puis affirmer à

---

<sup>86</sup> Sennen ANDRIAMIRADO. Op. cit. p. 99

<sup>87</sup> Sennen ANDRIAMIRADO. Op. cit. p. 102

notre peuple et à la face de l'Afrique et du Monde entier, qu'il n'a été question, à aucun moment, ni pour mes camarades ni pour moi, d'assouvir des ambitions personnelles, encore moins de les assouvir dans le sang de ceux qui, encore hier, étaient mes camarades, mais avec lesquels notre divergence était devenue fondamentale sur bien des questions".

Blaise CAMPAORE expose ensuite tous les efforts vainement mis en œuvre pour éviter la dérive autocratique du Président du CNR, puis, tout en la regrettant, relate et justifie la fusillade du 15 Octobre :" ...ainsi, le 15 Octobre, nous fûmes tous avisés de la tenue d'une réunion de concertation à 20 heures, au siège du Conseil National de la Révolution .... Dans notre dos, traîtreusement, des mesures scélérates étaient prises : mises en état d'alerte, à mon insu, de certaines unités de la 5ème Région militaire dont je suis pourtant le commandant....au cours de la dite réunion nous devions être tous encerclés, arrêtés et fusillés ...en effet le Président du CNR et ses hommes n'avaient pas compté avec la vigilance du peuple, notamment certains éléments de la Garde Présidentielle elle-même et ceux affectés à la sécurité au siège du CNR. Informés à temps, les révolutionnaires sincères se sont insurgés, déjouant le complot de 20 heures et évitant ainsi à notre peuple une tragédie sanglante" (sic).

Le discours se clôt par l'annonce de la publication prochaine d'un programme d'action rédigé à partir du bilan critique des quatre années de révolution et réitère l'appel à toutes les personnes et organisations révolutionnaires, démocratiques et patriotiques du Burkina Faso pour une participation active à la tâche de rectification et d'approfondissement de la révolution.

Dans ce même numéro du SIDWAYA figurent les premiers communiqués du Front Populaire qui permettent de ressentir l'ambiance du moment :

- *Communiqué n° 1:* "Il est institué à compter de ce jour 15 Octobre un couvre-feu sur l'ensemble du territoire de 19 h. à 5 h. du matin- les frontières terrestres et aériennes du Burkina Faso sont fermées jusqu'à nouvel ordre
- *Communiqué n° 2 :* "Le Vendredi 16 Octobre est déclaré" jour férié sur l'ensemble du territoire- L'ensemble des structures populaires devront mettre à profit cette journée pour réfléchir sur un bilan national de rectification sur la base des graves insuffisances accumulées depuis 4 ans".
- *Communiqué n° 5 :* "Tous les enseignants licenciés en 1984 sont repris dans leur corps d'origine – Tous les agents de l'Etat suspendus voient leurs sanctions levées- Tous les prisonniers politiques et internés administratifs sont élargis".

Dès son apparition dans la vie politique Burkinabé, le Front Populaire se situe dans la continuité symbolique du mouvement révolutionnaire d'Août 1983; sa référence fondamentale demeure le DOP et la rectification qu'il entend mettre en œuvre n'est en fait que le retour à l'orthodoxie révolutionnaire d'origine dévoyée par SANKARA. Ce recentrage, au départ, se traduit par une tendance générale à la décrispation de la vie sociale; dans son allocution radiotélévisée du 31 Décembre 1987 CAMPAORE annonce la révision du statut de la fonction publique, qui faisait débat, des augmentation de salaires de 4 à 8% pour les fonctionnaires; le SMIC, bloqué depuis 1982, sera relevé de 14,6%; les prix agricoles augmentés, celui de la bière baissé de 18%. L'obligation de porter le costume national, le Faso dan Fani, est levée<sup>88</sup>, comme est abolie l'injonction de pratiquer le sport de masse. Les Comités de Défense de la révolution dont la population avait trop souvent eu à se plaindre, sont remplacés par les Comités Révolutionnaires.

Dans un tout autre domaine, les bars de nuit sont libres d'ouvrir et les prostituées que SANKARA avait recyclées dans des emplois salariés peuvent retrouver la latérite des trottoirs ouagalais.

Soucieux d'étendre sa base sociale le Front Populaire désire rassembler large en rétablissant le dialogue avec les autorités coutumières et les syndicats; ainsi la vie syndicale reprendra son cours officiel, mais lentement, car elle rencontre encore, avec des conséquences moins dangereuses pour ses militants, la résistance des partis révolutionnaires qui avaient été créés pour faire pièce à l'ULC-R, notamment l'UCB.

Néanmoins les Assises Nationales sur le bilan de quatre années de Révolution qui se déroulent dans la capitale du 8 au 10 Janvier 1988 seront, pour les 14 représentants de syndicats qui y assistent, l'occasion de se faire voir et entendre par les quelques 2000 délégués présents à la séance inaugurale<sup>89</sup>; c'est surtout le Syndicat Autonome des Magistrats Burkinabé qui fera sensation en posant des questions embarrassantes (qui resteront sans réponse), adressées, certes, au CNR dissous, mais dont plusieurs anciens membres se retrouvaient à la tête du Front Populaire dont, évidemment, Blaise CAMPAORE lui-même.

Il est à noter que la synthèse de ces assises ne fait pas apparaître un bilan aussi négatif, loin s'en faut, que le proclamait la campagne de presse qui a suivi le 15 Octobre 1987.

---

<sup>88</sup> Bruno JAFFRE, op. cit. p.268

<sup>89</sup> Sennen ANDRIAMIRADO. Op. cit. p.122.

Le ton change également dans les relations internationales; si l'orientation révolutionnaire est confirmée aux occidentaux la position du dirigeant du Front Populaire sur la question de la dette des pays du tiers monde a bien évolué; si SANKARA était opposé au remboursement, CAMPAORE, lui, se range derrière la position de l'Organisation de l'Unité Africaine qui, lors du sommet fin Novembre 1987 avait fait connaître qu'elle acceptait le paiement de la dette mais demandait un moratoire de dix ans , des échelonnements, ainsi que la tenue d'une conférence internationale sur la question.

Le programme d'action du Front Populaire, rendu public en Mars 1988 après les assises dressant le bilan de la période SANKARA, va se différencier du DOP en ne rangeant plus la bourgeoisie "moyenne" parmi les ennemis du peuple que restent les bourgeoisies "d'état" et "compradore"<sup>90</sup>; au-delà des mots il s'agit d'une véritable rupture avec la recherche sankariste d'une base sociale rurale, les prémisses d'un retour vers un pouvoir constitutionnel classique avec, en corollaire, l'abandon du régime d'exception.

Cette évolution semblerait susciter une vive opposition de la part du Commandant Jean Baptiste LINGANI et du Capitaine Henri ZONGO qui auraient fomenté un coup d'état le 18 Septembre 1989; ils sont exécutés sans procès.

Le tournant "révisionniste" s'accentuera lors du discours à la nation du 31 Décembre 1989 où sera affirmé le souhait de voir le pays s'acheminer vers un état de droit<sup>91</sup>.

Au travers de nos recherches deux hypothèses nous apparaissent :

- *en premier lieu*, au plan économique , l'autosuffisance prônée au début de la révolution avait, dans tous les domaines, fait la preuve de ses limites; il devenait nécessaire de se tourner davantage vers les bailleurs de fonds internationaux que sont le FMI et la Banque Mondiale ; cela impliquait d'avoir à leur présenter une candidature à façade politiquement correcte puisque ces organismes jugent essentiellement sur l'apparence et sur les critères qu'ils en ont : la mise en place d'une constitution est un bon critère !
- *en second lieu*, Blaise CAMPAORE, dont les dispositions pour la politique s'étaient révélées au fil des circonstances, tentait d'assurer sa pérennité en bémolisant une révolution qui avait une fâcheuse tendance à dévorer ses enfants; il travaillait en conséquence à la mise au point de son image d'homme d'état respectable, tenant

---

<sup>90</sup> *Politique Africaine*. Mars 1989. p.8. Editions KARTHALA

<sup>91</sup> *Le Burkina entre révolution et démocratie*. Contribution de Michel SAWADOGO : *la constitution de la 4ème république*. P.312.

d'une gauche fréquentable, capable de rassurer aussi bien ses voisins que les occidentaux émus par la tornade SANKARA; cette entreprise se poursuivra jusqu'après l'établissement de la quatrième république en Juin 1991, notamment par le biais d'une certaine littérature hagiographique dont le recueil de Jean GUION, plusieurs fois cité plus haut constitue un navrant exemple; reçu, grâce à ses réseaux d'amitié français, docteur *honoris causa* de l'Ecole des Hautes Etudes Internationales pour ses efforts en matière de démocratisation, Blaise CAMPAORE a également bénéficié d'un satisfecit de Charles PASQUA<sup>92</sup>, un spécialiste français très reconnu de l'Afrique.

Il faut ajouter que des facteurs exogènes sont également intervenus dans cette évolution comme la disparition du bloc soviétique et, dans une moindre mesure, le discours de la Baule du Président MITTERRAND insistant sur la nécessité d'une démocratisation de la vie politique africaine.

Le Congrès du Front Populaire tenu du 1<sup>er</sup> au 4 mars 1990 décidera la mise sur pied d'une commission constitutionnelle; cette dernière, installée à la Maison du Peuple, débutera ses travaux le 8 Mai pour les terminer le 27 Septembre 1990; elle en remettra le rapport le 14 Octobre. La diversité des membres de cette commission était grande : Union nationale des Anciens, des Femmes, des Paysans, des Comités Révolutionnaires, partis politiques membres ou non du Front Populaire, centrales syndicales et syndicats autonomes y compris étudiants, communautés religieuses et coutumières, ministère de la justice, chambre de commerce, conseil révolutionnaire économique et social, école supérieure de droit.....

Par contre les tenants du Front, qui étaient au nombre de 64 pour un total de 104 membres, bénéficiaient d'un avantage numérique flagrant.

Le texte issu de ces travaux ne subira pas de grands changements lors des assises nationales réunies les 14 et 15 Décembre 1990 pour élaborer un projet de constitution à soumettre au référendum populaire; le principe est retenu d'une deuxième chambre, dite des "représentants", regroupant des représentants de la société civile et des forces vives de la nation (syndicats, communautés religieuses, autorités coutumières, associations de défense des droits de l'homme...); les mentions à caractère "révolutionnaire" sont abandonnées, tel le qualificatif : "anti-impérialiste".

---

<sup>92</sup> *Le Burkina entre révolution et démocratie*. Contribution d'Augustin LOADA : *l'architecte d'un nouvel ordre politique*. p. 292. Edition KARTHALA.

Nous voyons donc, en 1990, le Burkina engager un travail d'édification d'une nouvelle constitution prenant en compte les enseignements de l'expérience révolutionnaire et les modifications intervenues dans l'environnement international; les militaires avaient déjà connu cette situation en 1970 et 1977 alors qu'ils recherchaient une légitimation à leur pouvoir ou qu'ils le remettaient aux civils.

Le projet de constitution est adopté par référendum le 2 Juin 1991 et promulgué le 11 du même mois.

## **Chapitre II**

### **La nature du pouvoir présidentiel dans la constitution Burkinabé**

### **Sa pratique dans la vie sociale et politique de 1991 à 2000.**

Le pouvoir présidentiel au Burkina s'il est tout entier exprimé dans les dispositions de la constitution (section 1) s'analyse aussi (et peut-être surtout) dans sa mise en pratique (section 2).

*Sur le premier point*, notre analyse succincte s'appuiera sur une recherche livresque dans le confort de notre salle d'études.

*Sur le second point*, nous nous effacerons devant les informations recueillies via internet et les témoignages de personnes rencontrées.

#### **Section 1 - La nature du pouvoir présidentiel Burkinabé**

Sous le Front Populaire la vie politique avait repris avec toute la diversité, toute l'ardeur et donc tous les excès qui la caractérisaient avant le 4 Août 1983. Le foisonnement des partis avait repris dès le lendemain des événements d'Octobre 1987 ; à droite nous constatons l'apparition de formations pro Front Populaire<sup>93</sup> et la résurgence, sous de nouvelles appellations, d'anciens partis considérés comme réactionnaires; à gauche fleurissent de nouveaux groupuscules pro Front Populaire qui se regroupent autour du parti créé par Blaise CAMPAORE le 15 avril 1989<sup>94</sup> l'Organisation pour la Démocratie Populaire Mouvement du Travail (ODP-MT), alors que l'ULC-R, le PAI et le PCRV, que nous avons déjà rencontrés se cantonnent dans leur position critique du pouvoir.

Cependant une période de calme précéda la campagne référendaire car tous les partis appelaient à voter positivement ; les partisans de CAMPAORE comme l'opposition, impatients

---

<sup>93</sup> Valère SOME. op. cit. p.164

<sup>94</sup> Valère SOME. op. cit. p.174

de sortir d'un régime d'exception pour reprendre le combat dans un cadre légal. L'élection présidentielle en Décembre 1991 devait mettre fin à cette trêve et porter les débats à leur paroxysme ; l'opposition réclamait des élections législatives avant l'élection présidentielle, la supervision des élections par des observateurs internationaux et d'autres mesures permettant de garantir la transparence du scrutin, comme par exemple, la réorganisation de l'administration territoriale<sup>95</sup>.

Afin de parvenir à un accord sur les modalités organisationnelles des élections, une table ronde des partis politiques est organisée le 12 Juin 1991 mais débouchera sur une impasse ; sur le même sujet, un comité de concertation dirigé par des représentants des communautés religieuses et coutumières parvint à terminer ses travaux et soumit ses propositions le 25 Septembre : un Forum national de réconciliation pourrait être convoqué avant ou après les élections pour apaiser tensions et rancunes nées des conflits politiques et il était laissé à l'appréciation du chef de l'Etat d'organiser les élections présidentielles avant ou après les législatives ; devant le rejet de l'opposition une commission tripartite prend le relais ; elle regroupe le comité de concertation et des représentants des deux blocs politiques opposés ; c'est un nouvel échec.

Le chef de l'Etat ayant fixé les dates de l'élection présidentielle qui se déroulera avant le scrutin législatif, l'opposition, après un recours infructueux auprès de la cour suprême, se retire de cette compétition préférant l'absence à l'échec pressenti.

Seul candidat en lice, ce qui explique en partie un très fort taux d'abstention (74,72%), Blaise CAMPAORE est élu premier Président de la quatrième République du Burkina Faso, le 1<sup>er</sup> Décembre 1991.

Les élections législatives du 24 Mai 1992 verront une victoire écrasante du parti du Président qui totalise 48,50 % des suffrages alors que l'abstention reste importante (64,75%).

La nature du pouvoir présidentiel dans la constitution de la quatrième République octroie au président une place suffisamment importante pour que l'épithète de présidentialiste ne paraisse pas incongrue, nonobstant la mise en œuvre de techniques issues du parlementarisme<sup>96</sup>.

---

<sup>95</sup> *Le Burkina entre révolution et démocratie*. Edition KARTHALA, Paris. Contribution de Paul KIEMDE, *Réflexions sur le référendum constitutionnel et les élections présidentielles et législatives de 1991 et 1992*.

<sup>96</sup> *Constitution et régime politique au Burkina Faso*. Presses universitaires de Perpignan. Contribution d'Albert LOURDE et François Paul BLANC: *le cycle constitutionnel Burkinabé*.p.17.

En effet, bénéficiant d'un mandat de 7 ans renouvelable une fois (art. 37 de la constitution), tirant sa légitimité du suffrage populaire, le président détient la haute main sur la nomination du premier ministre; il peut mettre fin à ses fonctions soit en acceptant sa démission, soit de son propre chef, "dans l'intérêt supérieur de la nation". Le président peut également dissoudre l'assemblée des députés du peuple sous la réserve d'avoir, au préalable, consulté le premier ministre et le président de la chambre des représentants; il ne peut être procédé à une autre dissolution dans l'année qui suit l'élection de la nouvelle assemblée.

Dans les cas de circonstances exceptionnelles susceptibles de mettre en péril la continuité de l'Etat, le président est tenu de réunir le conseil des ministres et de consulter, dans la mesure du possible, chacune des assemblées et la cour suprême ; le chef de l'Etat n'en conserve pas moins la décision finale si les avis sont partagés<sup>97</sup>.

Cette tendance au présidentialisme sera à l'origine de la modification de l'article 37 qui, lors de la révision constitutionnelle de Janvier 1997, ne limitera plus le nombre des mandats présidentiels.

A ce sujet nous joignons en annexe<sup>98</sup> un rapport du "collège de sage" mis en place par un Décret présidentiel du 21 Mai 1999, intéressant à bien des égards y compris dans son substrat anthropologique, et qui, au paragraphe 2.3.1 de la page 14, recommande, entre autres solutions à la crise dans le domaine politique et administratif, de "revenir sur la modification de l'article 37 de la constitution et d'y réintroduire le principe de la limitation à deux mandats présidentiels consécutifs. En effet, sa révision en 1997, quoique conforme à l'article 164 alinéa 3 de la constitution, touche à un point capital pour notre jeune démocratie : le principe de l'alternance politique rendu obligatoire par le texte constitutionnel de 1991".

## **Section 2 – La pratique du pouvoir présidentiel dans la vie sociale et politique de 1991 à 2000**

---

<sup>97</sup> *Constitution et régime politique au Burkina Faso*. Presses universitaires de Perpignan. Contribution de Bernard SAINT-GIRONS, *Le président du Faso*. p.82.

<sup>98</sup> En annexe 6 figure le rapport du Collège de sage. L'opinion exprimée en page 2 sur le terrorisme politique est pour le moins surprenante

Le relevé succinct des événements<sup>99</sup> majeurs survenus dans cette décennie, au Burkina Faso, nous semble constituer un moyen d'évaluation objectif de la pratique du pouvoir présidentiel dans ce pays :

---

<sup>99</sup> Source : [www.etat.sciencespobordeaux.fr/chronologie/burkina](http://www.etat.sciencespobordeaux.fr/chronologie/burkina)

<i>1<sup>er</sup> Décembre 1991</i>	Election de Blaise CAMPAORE, Président du Burkina Faso.
<i>24 Mai 1992</i>	Le parti du Président, l'ODP-MT, remporte les élections législatives.
<i>20 Juin 1992</i>	Youssouf OUEDRAOGO devient Premier Ministre.
<i>21 Janvier 1993</i>	Violentes manifestations étudiantes suivies d'arrestations et de tortures. Le leader de l'Association Nationale des Etudiants du Burkina (ANE) est porté disparu jusqu'à ce jour. <sup>100</sup>
<i>Mars 1994</i>	Dissolution du gouvernement. Roch Marc Christian KABORE est nommé Premier Ministre.
<i>Février 1995</i>	Elections municipales remportées par le parti du Président.
<i>Février 1996</i>	Kadré Désiré OUEDRAOGO est nommé nouveau Premier Ministre. Dissolution de l'ODP-MT qui fusionne avec une dizaine de partis pour former le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP).
<i>Janvier 1997</i>	Révision de la Constitution .Polémique sur la révision de l'article 37 qui rend désormais indéfiniment rééligible le Président du Burkina Faso.
<i>Février Mars 1997</i>	Crise universitaire marquée par une longue grève des étudiants brutalement réprimée.
<i>Mai 1997</i>	Elections législatives. Victoire écrasante du CDP qui remporte 101 des 111 sièges à pourvoir.
<i>Juin 1997</i>	Mélégué Maurice TRAORE est élu Président de l'Assemblée Nationale.
<i>Juin 1998</i>	Trente quatrième sommet de l'OUA à Ouagadougou; Blaise CAMPAORE est désigné Président.
<i>15 Novembre 1998</i>	Election Présidentielle. Blaise CAMPAORE est réélu avec 87,52 % des suffrages exprimés.
<i>13 Décembre 1998</i>	Assassinat du journaliste Norbert ZONGO, directeur de l' <i>Indépendant</i> , un journal national.
<i>11 Janvier 1999</i>	Kadré Désiré OUEDRAOGO est reconduit comme Premier Ministre.
<i>Avril 2000</i>	Une modification de l'article 37 de la constitution est votée par l'Assemblée Nationale ramenant à 5 ans le mandat présidentiel qui n'est renouvelable qu'une fois.

---

<sup>100</sup> En annexe 7, lettre du Président de l'Université de Groningen. Mai 91.

<i>14 Mai 1999</i>	Les étudiants réclament la mise aux arrêts des suspects dans l'assassinat de Norbert ZONGO, des proches du Président. Des affrontements avec les forces de l'ordre ont lieu.
<i>23 Février 2000</i>	Création du Syndicat Burkinabé des Magistrats (SBM) pour garantir l'indépendance de la justice.
<i>5 Juillet 2000</i>	Fermeture de l'Université de Ouagadougou après deux mois de grève des étudiants.
<i>22 Septembre 2000</i>	Elections municipales. Le CDP, parti au pouvoir remporte 42 des 49 municipalités concernées.
<i>3 Octobre 2000</i>	Grève générale de quatre jours à l'appel du "collectif contre l'impunité" créé à la suite de l'affaire ZONGO <sup>101</sup> .

Au terme de ce survol calendaire, nous pouvons constater que le Burkina Faso rentre dans la "norme" des Etats de l'Ouest africain avec une façade démocratique et un exercice du pouvoir qui l'est moins.

La tentative de moralisation de la vie publique figure au rayon des souvenirs. Des doutes (?) planent même quant à la participation burkinabé dans d'importants trafics d'armes<sup>102</sup> à destination de l'Angola et de la Sierra Leone, avec la complicité de certains milieux français<sup>103</sup>.

Ces propos, bien évidemment, ne comportent pas un jugement de notre part, mais simplement le regret de constater que, sous quelque latitude que ce soit l'être humain, qui porte en lui le pire et le meilleur, exploite plus facilement le premier de ces constituants que le second.

## CONCLUSION

---

<sup>101</sup> En annexe 8 , un article de Bruno JAFFRE, extrait du Monde Diplomatique d'Août 99

<sup>102</sup> En annexe 9, copie d'une lettre adressée au Président CAMPAORE par Human Rights Watch, organisation indépendante de défense des droits de l'homme.

<sup>103</sup> François-Xavier VERSCHAVE; *La françafrigue, le plus long scandale de la République*. p. 218,219. Editions STOCK.

Nous ne saurions terminer ce travail sans évoquer les témoignages de deux étudiantes de l'Université de Perpignan; la première, originaire du Gabon, nous rapportait sa surprise, alors qu'elle assistait à Ouagadougou à une rencontre de la jeunesse africaine, devant le refus des burkinabé présents d'observer une minute de silence à la mémoire de Thomas SANKARA.

La seconde, d'origine Burkinabé, à l'évocation de l'ancien Président du Faso, était partagée entre émotion et enthousiasme; elle évoquait les larmes aux yeux son propre passage, entre 10 et 16 ans, dans les "Pionniers de la révolution", ses défilés en uniforme, le poing gauche levé.

Avec fierté elle raconte les émolument des ministres limités au montant du salaire qu'ils percevaient avant leur nomination, l'abandon des limousines pour des Renault 5, les Préfets montés sur des vélomoteurs (Yamaha, semble-t-il), l'intégrité absolue de SANKARA, la chasse à la corruption ; elle s'étend avec une certaine complaisance sur la "Journée du marché au masculin" : ce jour là c'est aux hommes seuls qu'incombait la corvée des courses au marché afin de les amener à prendre conscience de l'importance du travail ménager et du budget correspondant ; elle se rappelle aussi des premiers cours de l'année scolaire qui, dans toutes les classes du secondaire, portaient toujours sur "l'apartheid, un crime contre l'humanité"; et les activités des pionniers, les samedis et dimanches, fabriquant des briques de banco destinées à la construction d'écoles ou de dispensaires.

Elle estime qu'à la mort de SANKARA, la corruption et le népotisme sont revenus en force; elle parle de la luxueuse (?) résidence de Blaise CAMPAORE à Ziniare, à 40 Km de Ouagadougou, et de son vaste parc animalier ; les lions sont nourris avec des moutons, qui feraient bien l'affaire des villageois des environs; et peut-être même avec des opposants, ajoute- t-elle en plaisantant. Sur quoi elle me demande de ne pas dévoiler son identité car elle redoute que ses déclarations, si elles pouvaient lui être attribuées, ne lui vaillent d'être "kafaccidentée" à son retour au pays.

Nous avons pu apprécier le sérieux de cette jeune personne et pensons que notre propre recherche recoupe son témoignage, la charge émotionnelle en moins; c'est pourquoi nous jugeons utile de le présenter ici.

Force est donc de constater que la transformation sankariste de la société burkinabé a échoué, peut-être faute du temps nécessaire à son évolution, peut-être aussi pour avoir fixé des objectifs irréalistes et avoir sous estimé la puissances des forces coutumières .

Nous estimons pourtant que le bilan de cette expérience n'est pas encore entièrement négatif; avec maladresse, avec trop d'improvisation, en utilisant parfois la contrainte et la

peur, les ferment d'une conscience nationale ont cependant été déposés dans des couches sociales jusque là ignorées par les politiques; si la moisson lève, la révolution de SANKARA n'aura pas été vaine pour le Burkina Faso.

L'Afrique, pour sa part, y a d'ores et déjà gagné un héros : SANKARA a rejoint les CABRAL, NKRUMAH et autres personnages mythiques de ce Continent.

## **BIBLIOGRAPHIE**

**AICARDI de SAINT PAUL (M) :**

De la Haute Volta au Burkina Faso - Ed. Albatros – PARIS

**ANDRIAMIRADO (Sennen) :**

Il s'appelait SANKARA – Chronique d'une mort violente – Jeune Afrique Livres. Collection ACTUEL

**BAMOUNI (Paulin) :**

Burkina Faso, processus de la révolution – L'Harmattan – PARIS

**ENGLEBERT (Pierre) :**

La révolution Burkinabé – L'Harmattan – PARIS

**GUISSOU (Basile) :** Burkina Faso, un espoir en Afrique –  
L'Harmattan – PARIS

**JAFFRE (Bruno) :** Burkina Faso. Les années Sankara – L'Harmattan – PARIS

**LOURDE (Albert) et BLANC (François-Paul) :**

Constitution et régime politique au Burkina Faso –  
Presses Universitaires de Perpignan

**TAYEK (R), SAWADOGO (F.M.), GUINGANE (J.P.) :**

Le Burkina entre révolution et démocratie – Karthala – PARIS

**SOME (Valère) :**

Thomas Sankara – L'espoir assassiné – L'Harmattan – PARIS

**VERSCHAVE (F.X) :**

La francafrique, le plus long scandale de la République. Ed. Stock

**YE (Capitaine A.) :**

Profil politique de la Haute Volta coloniale et néo coloniale.  
Secrétariat général des comités de défense de la révolution Ouagadougou

**ZIEGLER (Jean) :**

Un nouveau pouvoir africain. Ed. PM Favre - LAUSANNE

## **ANNEXES**

- Annexe I : Discours de Thomas SANKARA à l'ONU..... p. I/1 à I/19
- Annexe II : Discours d'orientation POLITIQUE ..... p. II/1 à II/31
- Annexe III : Statuts des CDR..... p. III/1 à III/17
- Annexe IV : Le chant de la victoire ..... p. IV/1 à IV/2
- Annexe V : Discours de Thomas SANKARA à  
la Conférence internationale  
sur l'arbre et la forêt. Paris, Février 1986..... p V/1 à V/6
- Annexe VI : Rapport du Collège de sage..... p. VI/1 à VI/35
- Annexe VII : Lettre de l'université de Groningen  
à Blaise CAMPAORE..... .p. VII/1
- Annexe VIII : Article de Bruno JAFFRE extrait de  
"Le Monde Diplomatique 08/99..... p. VIII/1 à VIII/7
- Annexe IX : Lettre de l'association " Human Rights Watch"  
à Blaise CAMPAORE le 28 Mars 2000..... p. IX/1 à IX/ 3